

DEMANDE ●
DE RECONNAISSANCE ●
DE L'ASBL FLEURUS CULTURE ●

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE

A. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

1. FLEURUS LA VILLE DES TROIS VICTOIRES FRANÇAISES
MAIS SURTOUT AU CŒUR DE L'INDUSTRIALISATION.
2. LE TERRITOIRE ET SES SPÉCIFICITÉS.
 - Description géographique
 - Description de la population
 - Description du tissu associatif
 - Description du tissu culturel
 - Interview de Bernard Tirtiaux
 - Description du milieu scolaire
 - Description de l'environnement social
 - Description du tissu économique
 - Sources

B. PRÉSENTATION DU CENTRE CULTUREL

1. HISTORIQUE.
2. INTERVIEW ANDRÉ RULENS SUR FLEURUS.
3. PRÉSENTATION ADMINISTRATIVE.
4. INFRASTRUCTURES.
 - Note la synthèse critique de l'action culturelle se retrouve dans l'auto-évaluation

C. RESSOURCES ET MOYENS

1. NIVEAU DE RECONNAISSANCE SOLlicité.
2. ÉLÉMENTS PROSPECTIFS.
3. ENGAGEMENT DE LA VILLE À CE JOUR.

D. AUTO-ÉVALUATION

1. OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LE CC ET INSCRITS DANS LE CONTRAT PROGRAMME EN COURS.
2. MODALITÉS DE L'ÉVALUATION.
3. PRÉSENTATION ET SYNTHÈSE CRITIQUE DES ÉLÉMENTS.
QUANTITATIFS, QUALITATIFS ET DES PUBLICS.
4. CONCLUSIONS.

E. ANALYSE PARTAGÉE

1. APPEL PUBLIC À PARTICIPATION.
2. L'ANALYSE PARTAGÉE MENÉE SUR NOTRE BASSIN DE VIE.
AU SEIN DU COLLECTIF BASSE-SAMBRE.
3. L'ANALYSE PARTAGÉE MENÉE PLUS SPÉCIFIQUEMENT.
SUR NOTRE TERRITOIRE D'ACTION.
4. MÉTHODOLOGIE.
5. CONCLUSIONS.
6. EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CA :
DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ORIENTATION.
7. EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CA :
INVITATION DU PRÉSIDENT DU CO AU SEIN DU CA.

F. LES ENJEUX ET MISE EN PLACE DES OPÉRATIONS CULTURELLES

1. LA CITOYENNETÉ : UN LABO-ATELIER DE REPAIR SOCIETY ?
2. UNE ALTERNATIVE CHROMATIQUE... POURQUOI ?
LES CHOSES NE SONT-ELLES PAS NOIRES OU BLANCHES ?
3. EXTRAIT DU PV DU CA.

G. LA DÉMARCHE D'AUTO-ÉVALUATION CONTINUE

1. COMMENT ALLONS-NOUS PROCÉDER POUR AUTO-ÉVALUER
NOS OPÉRATIONS CULTURELLES ET ALIMENTER L'ANALYSE
PARTAGÉE CONTINUE ?

PRÉAMBULE

Il est clair que nous avons abordé la construction menant à l'écriture de ce dossier de reconnaissance avec l'idée transversale d'expérimentation, ceci parce qu'il nous est apparu que la philosophie du nouveau décret nous le permettait, voire même, nous y encourageait.

Bien entendu, les données objectives et subjectives apportées par notre auto-évaluation, l'analyse partagée, nos expériences et les intuitions des personnes ayant participé de près ou de plus loin à ce travail ont donné les balises de cette envie d'expérimentation.

Nous avons assez vite remarqué que notre travail au cours de ces dernières années rencontrait assez bien les enjeux du nouveau décret. D'autre part, nous avons la chance d'avoir réalisé un gros travail de réseautage qui nous semble être une très bonne base pour arriver à dégager des enjeux communs à beaucoup d'opérateurs socio-culturels mais également à des citoyens qui, pour une bonne part d'entre eux, participent déjà à de nouveaux collectifs actifs sur notre entité.

Nos enjeux sont donc, dans leurs grandes lignes, des projets co-construits ou à co-construire avec des partenaires avec lesquels nous avons déjà une certaine expérience de collaboration mais également avec des acteurs avec qui nous n'avons pas, à ce stade pu collaborer. Nous pensons plus particulièrement au secteur scolaire, d'où un de nos projets de créer une plateforme jeunesse regroupant tous les acteurs touchant les publics jeunes.

Nous avons voulu travailler sur la forme de notre document en proposant des graphiques conçus tels des plans de métro, aussi bien pour une cartographie de notre tissu socioculturel en rapport avec des axes importants du nouveau décret, que pour exposer nos enjeux et opérations culturelles dans l'idée de rendre notre document et le décret lisible par tous.

Il nous est apparu intéressant de nous appuyer sur nos partenaires du Collectif Basse-Sambre ceci via des formations spécifiques à l'écriture de la reconnaissance et du suivi individuel. Nous avons aussi sollicité un de nos collègues qui a participé à l'écriture de dossiers déjà reconnus, Thierry Wenes animateur du CC de Fosses-la Ville, pour rédiger avec nous ce document.

Nous prenons comme parti de garder l'ambition d'élargir le champ du possible et donc de croire à l'utopie dans le sens de Thomas More !

A. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

1 FLEURUS LA VILLE DES TROIS VICTOIRES FRANÇAISES MAIS SURTOUT AU CŒUR DE L'INDUSTRIALISATION.

Au cours du 17ème siècle, l'apparition de la France au premier plan des puissances européennes va peser de tout son poids sur notre histoire locale.

Fleurus n'est plus une cité quelconque. Si la place forte de Charleroi est sensée interdire l'accès aux plaines brabançonnaises dans un sens et au nord de la France dans l'autre, Fleurus et ses environs sont le seul lieu propice aux affrontements de grande envergure.

En 1690, 1794, et 1815, c'est dans nos plaines que la France va jouer certains des actes les plus dramatiques de son histoire ! Le Maréchal de Luxembourg pour le compte d'un Louis XIV au faite de sa puissance, le Général Jourdan qui sauvera ici la révolution française, Napoléon Bonaparte enfin qui remportera ici la dernière victoire avant Waterloo.

Il est clair que l'industrialisation a été prépondérante dans l'histoire et la vie des citoyens de notre entité.

Terre marquée dans son inconscient par les luttes violentes, riche en charbon, c'est presque naturellement qu'à la fin du

19ème siècle, la cité va devenir l'un des viviers de l'internationale socialiste et de la contestation sociale visant à obtenir pour les travailleurs de meilleures conditions de vie.

C'est des cabarets et guinguettes de Fleurus que partirent les colonnes de travailleurs grévistes qui, en 1886, détruisirent plusieurs usines de la région avant d'être violemment arrêtées aux portes de Charleroi par les milices bourgeoises.

Plusieurs dizaines d'hommes, de femmes et d'enfants furent blessés ou tués lors de ces affrontements. Mais rien ne pouvait plus désormais arrêter le mouvement d'évolution qu'ils ont mis en branle.

Si les première et deuxième guerres mondiales ont peu touché nos populations, c'est que la guerre a changé de nature.

Se battre pour la possession de quelques villes, aussi symboliques soient elles, n'a plus de sens.

Les armées mécanisées, gigantesques, engagées dans des batailles à l'échelle d'un pays, visent les centres économiques vitaux de l'adversaire.

A l'issue des deux conflits mondiaux, le monde a changé. La globalisation des économies est en cours.

Dès les années 60, le commerce et l'exploitation du charbon sur lesquels fut construite la première "union européenne" et une grande part de la richesse wallonne, sont en voie de disparition.

Dans les années 70 et 80, les derniers charbonnages de la région où beaucoup de citoyens de notre entité travaillaient ferment.

Touchée de plein fouet par la disparition des industries lourdes de Wallonie, notre entité connaît alors une des périodes les plus difficiles de son histoire.

Au cours des années 90, la lente renaissance de notre économie va être permise par ce qui fit durant plusieurs siècles le malheur de nos contrées : sa position de carrefour de l'Europe.

Fleurus a su se doter de plusieurs parcs industriels qui accueillent des industries de pointe.

La Ville a accepté l'extension sur son territoire du "Brussel South Charleroi Airport",

en passe de devenir le plus grand aéroport régional de Wallonie. Elle a encouragé le développement de voies de communications rapides, par le rail ou la route et va bientôt accueillir la gare ferroviaire de l'aéroport. La Ville nous a fait part de sa volonté de développer ce quartier dit "de la gare".

C'est dans cette dynamique que la Ville et le Centre Culturel vont unir leurs expertises pour concrétiser l'aménagement et le développement de ce lieu valorisé par des projets culturels actuellement à l'étude.

2. LE TERRITOIRE ET SES SPÉCIFICITÉS

EXTRACTION DES DONNÉES – MARS 2018.



DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE

L'entité de Fleurus regroupe 8 anciennes communes qui sont : Fleurus, Wanfercée-Baulet, Lambusart, Heppignies, Wangenies, St-Amand, Wagnelée, et Brye soit un total de 22 820 habitants pour une superficie de 59,3 km². La commune de Fleurus fait partie de la province du Hainaut mais elle est frontalière avec la province du Brabant wallon au nord et la province de Namur à l'est.

Le territoire de l'entité est assez étendu puisqu'il représente 5912 hectares et la densité de population est de 381,6 habitants au km². Ce chiffre est légèrement supérieur à la moyenne du Hainaut (346) et de la Belgique (355). Il est cependant beaucoup moins élevé que pour les communes limitrophes (Sambreville/794, Farciennes/1059). Il faut également noter que la population est surtout concentrée à Fleurus et dans le vaste village de Wanfercée-Baulet. Les autres communes sont principalement rurales.

DESCRIPTION DE LA POPULATION

En mars 2018, La population s'élève à 22 820 habitants (11 292 hommes et 11 528 femmes). Lorsqu'on examine la pyramide des âges, il s'avère que la population fleurusienne est relativement jeune puisque seulement 16% des habitants sont âgés de 65 ans et plus. Le pourcentage de la population de nationalité étrangère est de 12,1 ce qui est supérieur à la moyenne du Hainaut (11,3%), de la Wallonie (9,5%) et de la Belgique (9,8%). 72% d'entre eux sont des Italiens, viennent ensuite les Français, les Marocains et les Espagnols.

Le taux de chômage est relativement élevé (19,7%) par rapport à la moyenne belge (11,5%), mais reste légèrement inférieur au pourcentage en Hainaut (20,5%).

La proportion de personnes diplômées de l'enseignement supérieur est elle aussi assez faible avec 18,3%, contre 21,6% dans le Hainaut, 25,2% en Wallonie et 26,3 en Belgique.

Les revenus moyens par village montrent que les villages bordant le Brabant Wallon sont habités par une population plus aisée (ex. moyenne des revenus annuels à Fleurus 23 234€, à Saint-Amand 28 489€).

DESCRIPTION DU TISSU ASSOCIATIF

Celui-ci est très dense. En effet, fin 2017, l'Administration communale en a fait un recensement complet dont vous trouverez la liste en annexe. 70 associations culturelles, folkloriques ou à vocation festive, 54 clubs sportifs et 12 mouvements regroupant des aînés injectent leurs moyens et leur énergie au bénéfice de la vie locale. Au total, ces associations drainent plus de 5000 personnes, soit quasiment 25% de la population.

DESCRIPTION DU TISSU CULTUREL

Fleurus compte : un Centre culturel reconnu en catégorie 3 situé au centre ville qui a également une "antenne" décentralisée, le Foyer culturel de Lambusart où ont lieu notamment, des ateliers de peinture, des ateliers répétition et des clubs de jeux de société.

- une bibliothèque avec trois implantations (Fleurus, Wanfercée-Baulet et Heppignies).
- la Ferme de Martinrou reconnue en tant que C.E.C. et petit lieu de diffusion, très active au niveau de la programmation théâtrale et des stages pour enfants. Ce lieu est situé à +/- 2 km du centre-ville.
- un second C.E.C., Circomédie, qui occupe l'ancienne ferme de l'Abbaye de Soleilmont.

Concernant l'éducation permanente, l'entité est couverte par Vie féminine, les Femmes prévoyantes, une antenne locale de "Lire et écrire" et la Maison de la Laïcité qui propose régulièrement des cinés débats et conférences.

Qui de mieux pour faire un focus sur la culture à Fleurus que Bernard Tirtiaux, instigateur de l'aventure Martinrou, sculpteur de verre, écrivain, poète et citoyen fleurusien.

Nous avons opté pour le média "vidéo" afin de refléter la dimension créative et dynamique qui fleurit à Fleurus. Regardez dès à présent ces courtes capsules qui ont été réalisées par le jeune cinéaste fleurusien Nicolas Bodart.

(Vous trouverez en annexe partie 7.1)

Bernard Tirtiaux



<https://www.youtube.com/watch?v=WEbP09jKzdQ>

rue du centre ville de Fleurus
sortie d'école. P. Beugnies



Eglise d'heppignies village
P. Beugnies



Panorama Fleurus S Dehanne



Panorama Fleurus S Dehanne



DESCRIPTION DU MILIEU SCOLAIRE

L'entité de Fleurus compte 19 établissements scolaires répartis comme suit :

– 14 du niveau fondamental (9 pour le public et 5 pour le libre) qui se situent à Fleurus, Heppignies, Lambusart, Vieux-Campinaire, Wagnelée et Wanfercée-Baulet.

– 3 du niveau secondaire :

Athénée Royal Jourdan (Fleurus) qui propose : enseignement général, qualifiant, un CEFA et un internat.

Institut Notre Dame (Fleurus) qui propose : enseignement général, technique de qualification et transition, professionnel et une école hôtelière.

Communauté Educative Saint-Jean Baptiste (implantation Saint-Anne Wanfercée-Baulet) qui propose : enseignement professionnel et CEFA coiffure, couture et maçonnerie.

– 1 du niveau secondaire artistique :

Académie de Musique et des Arts Parlés (Fleurus) qui propose : des cours de solfège, d'improvisation, d'histoire de la musique, d'ensemble et plus d'une dizaine d'instruments, ainsi que des cours de diction, déclamation, arts dramatiques, ateliers créatifs et danse.

– 1 de niveau supérieur :

Haute Ecole de Louvain en Hainaut (Fleurus) qui propose : une section agro-industries, biotechnologies, biologie médicale et technologie animale.

(L'implantation de Fleurus de la Haute Ecole de Louvain sera transférée à Montigny sur Sambre à la rentrée 2018).

DESCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL

L'entité dispose bien évidemment d'un CPAS dont le centre de services se situe à Wanfercée-Baulet. Celui-ci gère également 2 maisons de repos, une située à proximité du centre-ville d'une capacité de 120 lits, la seconde qui vient d'être rénovée, située dans le petit village de Wagnelée qui compte 135 résidents. Le CPAS est très actif et assure de nombreuses missions parmi lesquelles la réinsertion socioprofessionnelle, les services à domicile et l'initiative locale d'accueil via son service social. Depuis 2008, la ville a mis sur pied une cellule de plan de cohésion sociale qui "vise à promouvoir la cohésion sociale au sein de la commune par le développement social des quartiers et la lutte contre toutes les formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité". Le PCS a également créé un guichet unique où les citoyens peuvent trouver toute une série d'informations. Il dispose aussi d'un bus des quartiers qui circule à travers l'entité et va à la rencontre de la population des quartiers défavorisés et/ou éloignés. Au niveau du logement, la société Mon Toit Fleurusien propose 995 logements publics.

DESCRIPTION DU TISSU ÉCONOMIQUE

"Fleurus connut un développement essentiellement agricole jusque la fin du 19ème siècle (brasseries, distilleries, laineries,...) et devint ensuite une zone d'extraction de la houille" notamment dans les villages de Lambusart et de Wanfercée-Baulet, ce qui explique sans doute la présence de nombreuses nationalités dans ces communes. Actuellement, le territoire voit l'émergence de nombreuses zones industrielles tandis qu'il faut constater la fermeture de nombreux petits commerces.

Sources :

- Site : <http://walstat.iweps.be>
- Service population de la Ville de Fleurus
 - Dossier de reconnaissance de l'ASBL Bibliothèques de Fleurus
- Site de l'office du Tourisme de Fleurus
- Service enseignement de la Ville de Fleurus
 - Plan de Cohésion Sociale
 - Interview de Bernard Tirtiaux réalisé en octobre 2017

B. PRÉSENTATION DU CENTRE CULTUREL

1. HISTORIQUE.

L'histoire de l'ASBL commence en 1998. L'Echevin de l'époque, représentant politique de la ville à l'association, dépose ses statuts le 28 janvier 1999. A cette époque elle est présidée par l'Echevin en place et principalement composée de représentants d'associations et de la ville (membres politiques, employés,...). Dès sa création l'asbl, ne disposant pas de salle, a principalement concentré son action autour du soutien aux associations membres qui sont actuellement plus de septante. Le 1er juillet 2002, elle est reconnue en tant que centre culturel de catégorie 4.

En 2006, à la reconduction du contrat programme, le centre culturel de Fleurus bénéficie d'un saut de catégorie (il devient catégorie 3) ce qui lui permet de déployer des activités de plus grande envergure. C'est alors qu'émerge un volet musical qui vint compléter l'offre culturelle sur le territoire. C'est dans ce contexte que naissent le Festival Jazz & Blues, le week-end Musical classique, et le

Rock Bless you festival. Fort de ce succès, une dynamique particulière est mise en place à destination des cultures jeunes. Et dès novembre 2007, la Commission Jeunesse est créée.

Toujours en quête de lieux c'est avec enthousiasme qu'en novembre 2008, l'ouverture de l'espace pluri-disciplinaire "La Bonne Source" permet d'intensifier encore l'action du centre culturel. En effet ce lieu tout-à-fait optimum dans sa conception permet d'accueillir aussi bien la bibliothèque qu'une scène. Dès ce moment, l'ASBL Centre culturel de Fleurus, en étroite collaboration avec l'ASBL Bibliothèques de Fleurus, développe un programme d'activités (expos, concerts, débats,...) en synergie réfléchie avec les autres opérateurs culturels déjà présents sur la commune, fidèle à sa démarche d'éducation permanente.

Devant le volume grandissant des activités, lors du dépôt de son nouveau contrat-programme, en 2010 le centre culturel

demande son passage en catégorie 2, malheureusement cette demande est reportée mais cela permet au CC de pouvoir obtenir des locaux « foyer de Lambusart » et un salle de spectacle d'une jauge de 120 personnes en gestion propre. Face à ce report provisoire, avec la volonté de continuer à étoffer son offre culturelle, le CC développe des collaborations fortes avec Martinrou. Avec l'objectif de se doter de locaux propres, la fusion des deux structures est envisagée et par voie de conséquence, le rachat des bâtiments de Martinrou. Dans ce contexte de restriction budgétaire, la Communauté Française n'a pu donner son aval. Le centre culturel, toujours en quête de lieux d'activités continue de développer ses relations. Un partenariat fort avec le CEC Circomédie, dont découlent encore aujourd'hui de nombreuses activités.

Depuis le nouveau "décret de novembre 2013", le Centre culturel est enthousiaste à l'idée d'une nouvelle reconnaissance et des nouveaux budgets qui lui permettront

de développer son action culturelle et de relever les nouveaux défis sociétaux qui l'attendent... particulièrement en ce qui concerne la jeunesse.

2. INTERVIEW ANDRÉ RULENS.

(Vous trouverez en annexe partie 7.2)

André Rulens



<https://youtu.be/0NNH3MCeklw>

3

PRÉSENTATION ADMINISTRATIVE.

ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS

IDENTIFICATION DU CENTRE CULTUREL

Dénomination sociale
ASBL "Fleurus Culture"

Adresse complète du siège social du CC
Place Ferrer 1 à 6220 Fleurus

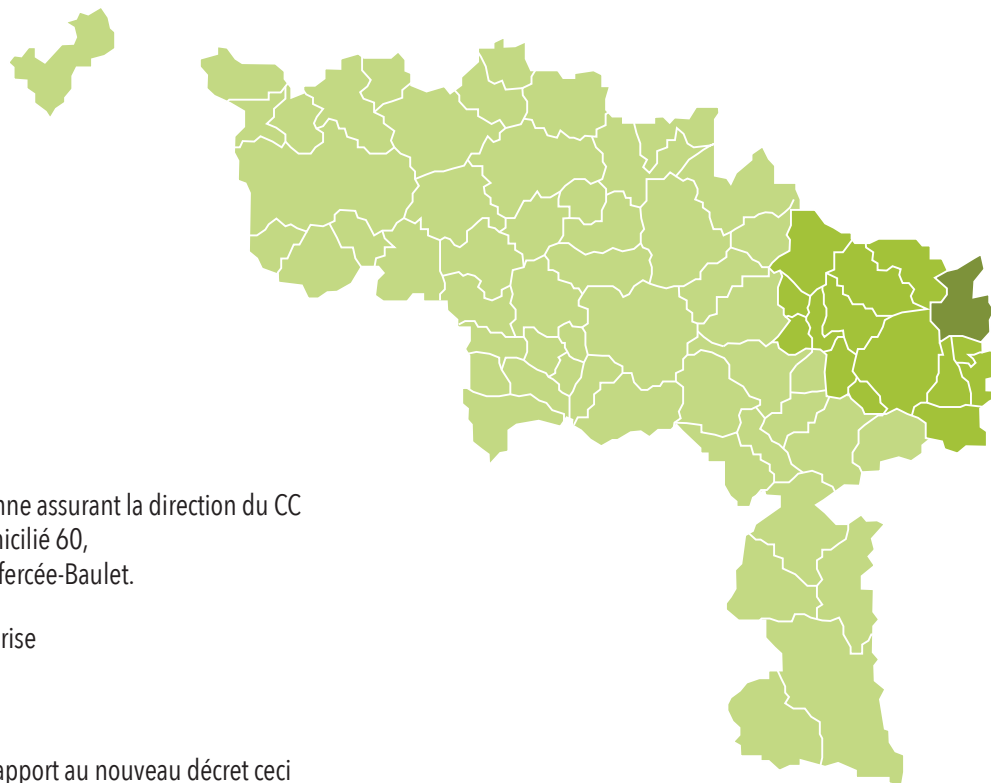
Communes composant le territoire d'implantation du CC
Outre la ville de Fleurus et son lieu-dit le Vieux-Campinaire,
la commune est composée de 7 villages : Brye, Heppignies,
Lambusart, Saint-Amand, Wagnelée, Wanfercée-Baulet et
Wangenies.

Site internet
<http://www.fleurusculture.be/>

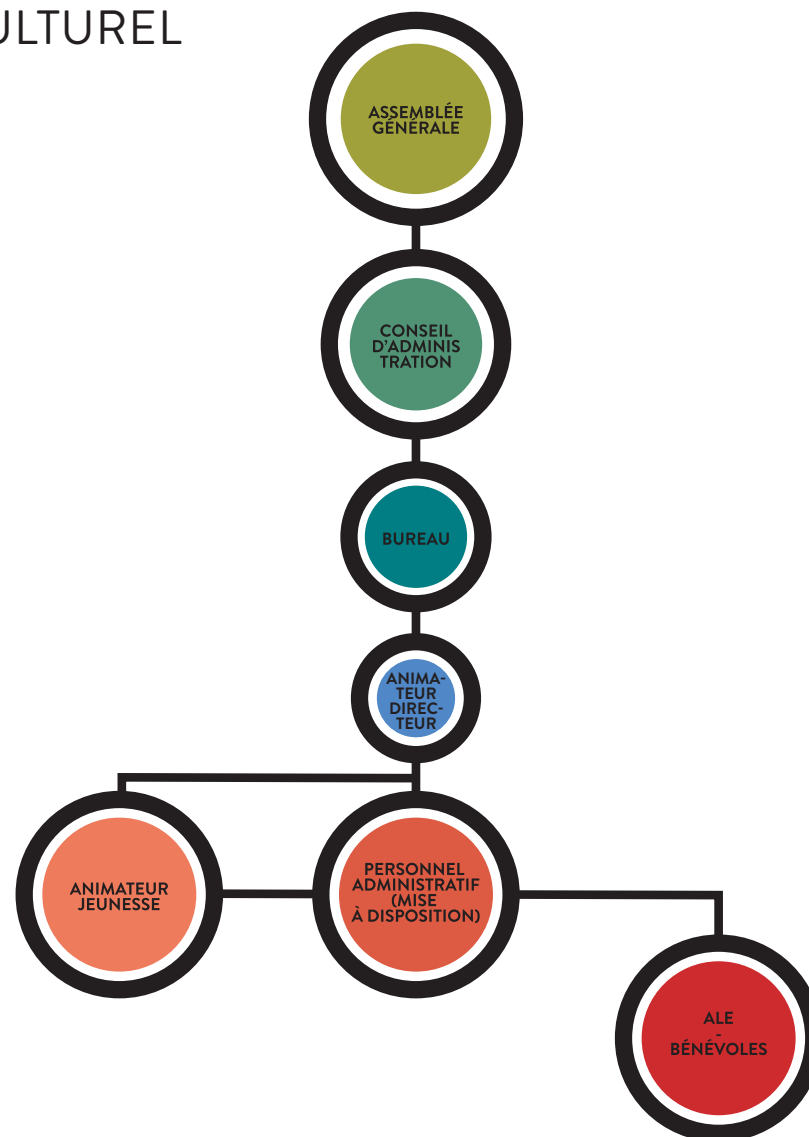
Nom et coordonnées de la personne assurant la direction du CC
Monsieur Fabrice HERMANS domicilié 60,
rue de la Centenaire à 6224 Wanfercée-Baulet.

Numéro ONSS / numéro d'entreprise
4650.455.16

Statuts de l'asbl –
Nos statuts ont été remanié par rapport au nouveau décret ceci
avec l'aide de l'ACC. Merci à eux.
Voir annexe Partie 1/ point1



ORGANIGRAMME DU CENTRE CULTUREL



ASSEMBLEE GENERALE

NOMS	PRÉNOMS	FONCTIONS	REPRÉSENTANT PUBLIC/PRIVÉ
BAUDSON	Zacharie	Membre	Privé
CACCIATORE	Melina	Administratrice	Public PS
CALET	Franz	Administrateur	Privé
CARTON	Luc	Administrateur	FWB
CHAPELLE	Rudy	Membre	Public Ecolo
CLAUX	Viviane	Membre	Privé
CODUTI	Emile	Administrateur	Privé
DELIMONT	Jeanine	Membre	Privé
DENDAL	Roland	Administrateur	Privé
D'HAeyer	Loïc	Administrateur	Public PS
ELAERTS	Véronique	Membre	Privé
FALISSE	Marc	Administrateur	Public MR
FIEVET	François	Administrateur	Public MR
FONTAINE	Lucien	Administrateur	Privé
GOFFIN	Gérard	Administrateur	Privé
GRIMAZ	Dorothée	Membre	Privé
HENDRICK	Henri	Membre	Privé
HENRY	Olivier	Président	Public PS
HERS	Pascale	Administratrice	Privé -

NOMS	PRÉNOMS	FONCTIONS	REPRÉSENTANT PUBLIC/PRIVÉ
HOCK	Fabienne	Administratrice	Privé
JACQUEMIN	Paul	Membre	Privé
LIPPOLIS	David	Administrateur	Privé
MASSAUX	Claude	Trésorier	Public PS
PRESCIUTTI	Adamo	Membre	Privé
ROBERT	Alex	Membre	Privé
RULENS	André	Administrateur	Privé
SPRUMONT	Philippe	Secrétaire	Public cdH
VANDEVANDEL	Jean-Pierre	Membre	Privé
VANDEVARENT	Ingrid	Administratrice	FWB
VASSART	Christiane	Administratrice	Privé
VERHAUWEN	Guy	Membre	Privé

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

NOMS	PRÉNOMS	FONCTIONS	REPRÉSENTANT PUBLIC/PRIVÉ
CACCIATORE	Melina		Public PS
CALET	Frans		Privé
CODUTI	Emile		Privé
D'HAeyer	Loïc		Public PS
FALISSE	Marc		Public MR
FIEVET	François		Public Province MR
FONTAINE	Lucien		Privé
GOFFIN	Gérard		Privé
HERS	Pascale		Privé
HENRY	Olivier	Président	Public PS
HOCQ	Fabienne		Privé
LIPPOLIS	David		Privé
MASSAUX	Claude	Trésorier	Public PS
RULENS	André		Privé
SPRUMONT	Philippe	Secrétaire	Public cdH
VASSART	Christiane		Privé
...	...		Public Province PS
...	...		Public Ville Ecolo

NOMS	PRÉNOMS	FONCTIONS	REPRÉSENTANT PUBLIC/PRIVÉ
CALET	Frans	Administrateur	Privé
FALISSE	Marc	Vice-Président, Trésorier Adjoint	Public MR
HENRY	Olivier	Président	Public PS
HERMANS	Fabrice	Animateur- Directeur	Privé
HERS	Pascale	Administratrice	Privé - ASBL La Ferme de Martinrou
LIPPOLIS	David	Administrateur	Privé - ASBL Circomédie
MASSAUX	Claude	Trésorier	Public PS
RULENS	André	Vice-Président	Privé – Les Guitares de Fleurus
SPRUMONT	Philippe	Secrétaire	Privé

Nous attendons la désignation du représentant Ville du groupe Ecolo suivant la répartition de la clef d'Hondt. Malgré nos courriers nous n'avons pas encore reçu une réponse pour le changement de représentant Province
Voir annexe Partie 1/ point 2

CONSEIL D'ORIENTATION

NOMS	PRÉNOMS	FONCTIONS	REPRÉSENTANT PUBLIC/PRIVÉ
D'ADDARIO	Julie	Administrateur	Privé - ASBL Soviet BLOEM
DECLEVE	Elisabeth		Privé - Vie Féminine
DEHON	Elodie		Privé - ASBL La Bonne Source
DELTENRE	François		Privé - ASBL Feurus Culture
FALISSE	Marc		Public MR
FILIPPINI	Muriel		Privé - PCS
GOFFAUX	Bénédicte		Privé - ASBL Soviet Bloem
HENRY	Olivier		Public PS – CPAS – Président ASBL Fleurus Culture
HERMANS	Fabrice		Privé - ASBL Fleurus Culture
HERS	Pascale		Privé - ASBL La Ferme de Martinrou
LIPPOLIS	David		Privé - ASBL Circomédie
LOISSE	Sophie		Privé

NOMS	PRÉNOMS	FONCTIONS	REPRÉSENTANT PUBLIC/PRIVÉ
RADAR	Lisou	Président	Privé - ASBL La Ferme de Martinrou
RAGANATO	Marino		Privé - AMO Visa Jeunes
RULENS	André		Privé - Les Guitares de Fleurus
TIREZ	Sylviane		Privé - Photo Club
VANDEVANDEL	Jean-Pierre		Privé - ASBL Avouvos

Harmony



François



Delphine



EQUIPE PROFESSIONNELLE

Fonction	Nom	Prénom	Régime de travail	Contrat
Animateur-Directeur	HERMANS	Fabrice	Temps plein	Indéterminé
Animateur-Jeunesse	DELTENRE	François	Temps plein	Indéterminé/APE
Employée admin.	JAMOULLE	Harmony	Temps plein	Mise à disposition Ville
Employée admin.	LABARRE	Delphine	Temps plein	Mise à disposition Ville
Employée admin.	FRONISTAS	Irène	Mi-temps	Mise à disposition Ville

Irène



Fabrice



4. INFRASTRUCTURES.

LE CENTRE CULTUREL DISPOSE EN GESTION PROPRE DE :

- deux locaux (bureaux) situés dans l'ancien Hôtel de ville (centre de fleurus) ainsi qu'une salle de spectacle d'une jauge de 120 personnes (équipée son et lumière) + un bar.
- un pôle culturel (Foyer culturel) à Lambusart (3kms du centre ville) pour accueillir les ateliers divers, espaces de répétitions, petites expos, ... Nous avons en outre :
- une convention afin d'organiser des expositions et concerts à "La Bonne Source" qui est la bibliothèque (centre de Fleurus) d'une jauge de 150 personnes que l'on équipe selon les événements
- une convention avec l'Académie de Musique et des Arts Parlés pour occuper un grand local qui accueille deux ateliers d'arts plastiques.

VOIR DÉLIBÉRATIONS EN ANNEXE.

Suivant notre contrat programme actuel, le Centre culturel et toutes ses associations

membres peuvent bénéficier à titre gratuit de salles et espaces communaux sur toute l'entité pour y développer leurs activités. Une caution, la preuve d'être en ordre de cotisation au Centre culutrel et la preuve qu'une assurance rc organisateur est bien prise par l'association sont les éléments qui déterminent cette gratuité.

VOICI LES LIEUX DISPONIBLES :

Localisation/Capacité des salles/Usages

Pavillon communal Fleurus,
Rue Joseph Scohy
Salle (42m²) / 40 personnes
Petit bureau (7m²), Sanitaires
réunions

Pavillon du 3ème Age Fleurus,
Rue Vandervelde
Salle (63m²) / 60 personnes
Bureau (13m²) Cuisine
réunion, souper

Salle polyvalente du Vieux-Campinaire,
Rue de Wangenies 2
Salle (1081m²) - 700 personnes +
étage (72m²) + Cafétéria (90m²)
80 personnes
Concerts, festival, expositions

Ecole communale du Vieux-Campinaire,
Chaussée de Gilly 107
Salle (307m²) / 170 personnes

Salle des écoles communales
d'Heppignies, Rue du Muturnia 3
Salle (120m²) / 100 personnes
Expositions, réunions,
salle de gymnastique (école)

Salon communal de Lambusart,
Rue de la Fraternelle, 2
Salle (178m²) / 160 personnes
Bar, Cuisine
Concerts, souper

Salle de Saint-Amand du
"Club Sports et Loisirs",
Rue Armand Staquet

Salle (76m²) / 60 personnes
Cuisine équipée (38m²)

Hôtel de Ville de Wanfercée-Baulet,
place André Renard
Salle des Mariages (91m²)
70 personnes
2 salles de réunions (33m²)
15 à 20 personnes (chaque salle)

Salle omnisport de Wanfercée-Baulet
Salle (1.222m²) - 1.200 personnes
Etage (133m²) Cafétéria (85m²)
70 personnes

Salle communale de Wangenies
Salle (374m²) - 250 personnes
Scène (42m²) Vestiaire (20m²)
Cuisine équipée (22m²)
Conférences, projections, concerts,
théâtre, expositions, spectacles

Ancien Hôtel de Ville de Wagnelée
2 locaux (30m²)
20 personnes (chaque local)

C. RESSOURCES ET MOYENS

1. NIVEAU DE RECONNAISSANCE SOLLICITÉ.

ACTION CULTURELLE GÉNÉRALE.

Il est également important de signaler que notre Centre culturel soutient la demande d'action culturelle intensifiée du Centre culturel de Sambreville, par notre participation active au sein du Collectif Basse-Sambre (voir charte en annexe).

C'est encore une fois un bel exemple d'expérimentation, en regroupant autour d'un bassin de vie des partenaires de deux Provinces (Aiseau-Presles, Farciennes et Fleurus pour le Hainaut. Fosses-la-Ville, Jemeppe-Sur-Sambre et Sambreville pour la Province de Namur).

Cette initiative née en 2013 à l'initiative du CC de Sambreville a permis de réaliser une analyse partagée sur le bassin de vie qu'est la Basse-Sambre et sur lesquelles ont été fondées les bases d'une véritable synergie, moteur d'un décloisonnement au niveau régional.

2. ELÉMENTS PROSPECTIFS.

TABLEAU DES SUBSIDES DE FONCTIONNEMENT ET D'EMPLOI – EN EUROS

	2020	2021	2022	2023	2024
Subsides FWB S CC	53 300 + 18 680	53 300 + 18 680	53 300 + 28 020	53 300 + 37 360	53 300 + 46 700
Subsides FWB Non Marchand	33 700	33 700	33 700	33 700	33 700
Subsides Ville	53 300 + 33 300	53 300 + 33 300	53 300 + 33 300	53 300 + 33 300	53 300 + 33 300
Subvention Province	250	250	250	250	250
Subside APE (3 points)	9 190	9 190	9 190	9 190	9 190
Total :	201 720	201 720	211 060	220 400	229 740

Le montant des subventions sera majoré en fonction de l'index.

Les conventions de mise à disposition de personnel et des services et bâtiments communaux.

(Voir annexe partie 4.4-5-6)

BUDGET 2020-2024

COMPTE DE RESULTATS - EN EUROS		2020	2021	2022	2023	2024
I. Ventes et prestations	70/74	261 448,00	261 448,00	272 676,00	283 314,00	293 913,00
A. Chiffre d'affaires (annexe XII; A)	70	29 390,00	29 390,00	31 278,00	32 576,00	33 835,00
700100 PARTICIPATION FRAIS D ACTIVITE NETTOYAGE						
704210 PARTICIPATIONS FORAINS CAVALCADE		10 800,00	10 800,00	10 800,00	10 800,00	10 800,00
706200 SPONSORINGS AUTRES		500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
708000 RECETTES ACTIVITES		18 090,00	18 090,00	19 978,00	21 276,00	22 535,00
D. Cotisations; dons; legs et subsides (ann. XII; B)	73	218 558,00	218 558,00	227 898,00	237 238,00	246 578,00
737000 SUBSIDES VILLE DE FLEURUS		111 614,00	111 614,00	111 614,00	111 614,00	111 614,00
737100 SUBSIDES PROVINCE		1 250,00	1 250,00	1 250,00	1 250,00	1 250,00
737300 SUBSIDES FEDERATION WALLONIE BRUXELLES		105 694,00	105 694,00	115 034,00	124 374,00	133 714,00
738000 SPONSORING D ENTREPRISE		-	-	-	-	-
E. Autres produits d'exploitation	74	13 500,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00
740100 COTISATIONS MEMBRES		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
743000 SUBSIDES FOREM		9 500,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
743200 REDUCTION PRECOMPTE PROFESSIONNEL		2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
743300 AUTRES PRODUITS D EXPLOITATION		-	-	-	-	-

BUDGET 2020-2024 (SUITE)

COMPTE DE RESULTATS - EN EUROS		2020	2021	2022	2023	2024
II. Coût des ventes et des prestations	60/64	261 448,00	261 448,00	272 676,00	283 314,00	293 913,00
A. Approvisionnements et marchandises	60					
1. Achats	600/8	84 280,00	80 867,00	83 500,00	86 500,00	86 500,00
603400 FRAIS DE PRESTATIONS ET ACTIVITES		77 280,00	73 867,00	76 000,00	78 000,00	78 000,00
603430 PARTENARIATS DISTRIBUES		7 000,00	7 000,00	7 500,00	8 500,00	8 500,00
604000 ACHATS MARCHANDISES		-	-	-	-	-
B. Services et biens divers	61	63 151,00	62 870,00	67 120,00	70 870,00	75 370,00
610020 LOCATIONS MATERIELS D INFRASTRURE		5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
610030 LOYERS PHOTOCOPIEURS		5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
611700 ASSURANCES DIVERSES		2 401,00	2 120,00	2 120,00	2 120,00	2 120,00
612100 FRAIS TELEPHONIE ET INTERNET		1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
612400 PETITS MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER		2 000,00	2 000,00	2 500,00	2 500,00	3 000,00
612410 PETITES FOURNITURES		1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
613100 FRAIS TRAVAUX D IMPRESSION		4 000,00	4 000,00	5 000,00	6 000,00	7 000,00
613200 FRAIS DE COMPTABILITE		2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
613400 FRAIS DE RECEPTION		2 000,00	2 000,00	2 500,00	3 000,00	3 500,00
615200 PRESTATIONS ARTISTES		22 000,00	22 000,00	24 000,00	26 000,00	28 000,00
616500 FRAIS CAVALCADE		15 500,00	15 500,00	15 500,00	15 500,00	15 500,00
619300 CHEQUES ALE		750,00	750,00	1 000,00	1 250,00	1 750,00
C. Rémunérations; charges sociales et pensions (ann. XII; C2)	62	110 850,00	112 878,00	115 056,00	117 277,00	119 543,00
620200 REMUNERATIONS - EMPLOYES		79 069,00	80 650,38	82 263,39	83 908,66	85 586,83
621000 COTISATIONS PATR ASS SOCIALES		27 781,00	28 227,62	28 792,62	29 368,35	29 956,17
623100 FRAIS KM AUTRES DOMICILE/LIEU DE TRAVAIL		4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement; sur immobilisations incorporelles et corporelles (-)	630	1 667,00	3 333,00	5 000,00	6 667,00	10 000,00
630100 DOT AMORT IMMO INCORPORELLES		-	-	-	-	-
630200 DOT AMORT IMMO CORPORELLES		1 667,00	3 333,00	5 000,00	6 667,00	10 000,00
G. Autres charges d'exploitation (-)	640/8	1 500,00	1 500,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00
640200 SABAM		1 500,00	1 500,00	2 000,00	2 000,00	2 500,00

BUDGET 2020-2024

COMPTE DE RESULTATS - EN EUROS		2020	2021	2022	2023	2024
III. Bénéfice d'exploitation	70/64	0,00	-0,00	-0,00	-0,00	0,00
IV. Produits financiers	75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V. Charges financières	65	0,00	0,00	0,00	0,000,00	
VI. Bénéfice courant	70/65	0,00	-0,00	-0,00	-0,00	0,00
VII. Produits exceptionnels	76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IX. Bénéfice de l'exercice	70/66	0,00	-0,00	-0,00	-0,00	0,00

3. ENGAGEMENTS DE LA VILLE À CE JOUR.

DANS LA CONTINUITÉ DU CONTRAT PROGRAMME 2010-2014 ET DES AVENANTS QUI ONT SUIVI LA VILLE S'ENGAGE À

- Verser un subside annuel total de 86 614,77€ incluant le subside folklore s'élevant à 33.300,00€
- De mettre à disposition 3 membres du personnel communal.
- Deux agents plein temps et un agent mi-temps.
- Pour une valorisation financière équivalent à 121.711,15€ (2017) par la mise à disposition de personnel administratif.

DE MANIÈRE OCCASIONNELLE

- 1 technicien de surface en fonction des activités et des besoins
- Des ouvriers en fonction des activités et des besoins (préparation des manifestations, montage et démontage de podiums, pose de calicots, etc...)

A METTRE À DISPOSITION LES ESPACES SUIVANTS : A TITRE EXCLUSIF

- Deux bureaux, un espace bar, une salle de spectacle d'une jauge de 120 places qui sont situés à l'ancien Hôtel de Ville de Fleurus.
- D'un Foyer culturel, situé rue du Wainage 173 à Lambusart (coté culture et ancienne bibliothèque).

EN USAGE COMMUN

Des infrastructures reprises dans la partie du dossier partie B point 4.

POUR LE MOBILIER ET LE MATÉRIEL :

- Le matériel acheté conjointement suivant les modalités de l'article 8, à savoir 50% Communauté française et 50% Ville (après approbation par le Collège et le Conseil communal), reste propriété du Centre culturel et pourra être prêté, sous réserve de disponibilité aux services communaux qui s'engagent à restituer ce matériel dans l'état initial.

La Ville s'engage à mettre à disposition du Centre Culturel, le mobilier et le matériel nécessaires dans le cadre de diverses organisations, chaises, tables, éléments de podium, barrières nadar, matériel électrique,...

L'association accepte d'user des biens en bon père de famille en fonction de leur destination et de son propre objet social.

La gestion administrative et technique de l'infrastructure est assurée par le Pouvoir communal.

Les frais de fonctionnement des bâtiments (électricité, chauffage, nettoyage) sont pris en charge par la Commune.

Les frais de réparation et d'entretien des bâtiments sont à charge de la Commune.

Les travaux doivent se faire, dans toute la mesure du possible, sans entraver le bon fonctionnement de la saison culturelle.

Les assurances incombent à la Commune pour l'infrastructure et à l'a.s.b.l pour les événements culturels.

Toute transformation ne peut se faire qu'avec l'accord du Collège communal pour la Ville de Fleurus.

Ceci pour la période transitoire courant jusque l'obtention de la nouvelle reconnaissance et les cinq ans du nouveau contrat programme y afférents.

Vous pouvez constater que le soutien de la ville au CC est fort, d'un point de vue financier, par la mise à disposition de personnel et par les mises à disposition d'espaces que ce soit à titre exclusif ou en usage commun.

(Voir annexe partie 5.4)

D. AUTO-ÉVALUATION

1. OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LE CC ET INSCRITS DANS LE CONTRAT PROGRAMME 2010-2014.

EXTRAIT DU CONTRAT PROGRAMME 2010- 2014

À un an de l'échéance de notre contrat-programme 2006-2010, nous pouvons dire que les objectifs fixés sont atteints voire pour certains, dépassés.

La politique d'aide à un nombre important d'associations membres du Centre culturel apporte une diversité d'activités sur l'entité. Cela garantit également un développement participatif et démocratique auprès de publics variés.

Parallèlement à cela, le Centre culturel a fortement augmenté sa propre diffusion et a mis en place quelques projets de création.

En accord avec les responsables de la bibliothèque, "La Bonne Source" est devenue un espace pluriculturel où les deux associations organisent en collaboration des expositions, conférences, concerts, ... Et vu la fréquentation, l'infrastructure devient un lieu culturel privilégié.

La mise en place d'un Conseil culturel indépendant et soucieux de jouer son rôle

est aussi une des avancées importantes de ces trois dernières années, ainsi que la création de deux nouvelles commissions (Jeunesse et Arts de la rue et Folklore).

L'engagement d'un animateur jeunesse (APE) et la mise à disposition d'un agent communal (mi-tps) permettent d'optimiser nos moyens d'actions et de continuer à développer une politique culturelle participative et ouverte à tous.

Voici donc les grandes lignes du projet que nous proposons de développer pour ces 4 années à venir.

A COURTTERME :

- Maintenir notre politique de partenariat avec nos associations membres.
- Développer notre partenariat avec la bibliothèque afin de faire vivre ce nouveau lieu qu'est "La Bonne Source".
- Créer une série d'événements en synergie avec l'échevinat du commerce afin de redynamiser le centre ville.
- Prise en charge de la gestion de la salle

de spectacle de l'Hôtel de ville, ainsi que de deux nouveaux locaux, dont un sera transformé en foyer afin d'augmenter la capacité du lieu.

- Redynamiser le folklore local via la création de la commission Arts de la rue et Folklore. La ville a octroyé à cette fin, un budget annuel de 33000 euros au Centre culturel.

- Continuer le développement de projets jeunes sur l'entité.

- Continuer à améliorer la communication du CC, en recherchant les meilleurs vecteurs et partenariats.

- Réfléchir notamment au sein du Conseil culturel et en équipe à des moyens.

A MOYEN TERME :

- Rechercher des moyens supplémentaires afin de compléter le cadre emploi du Centre.

- Approcher les milieux les plus défavorisés en intensifiant nos collaborations avec les gestionnaires du Plan de cohésion sociale.

- Optimiser au maximum le Foyer culturel de Lambusart en l'aménageant afin qu'il devienne un outil utile à l'aide à la création. Nous venons de récupérer trois nouveaux locaux.

A LONG TERME :

- En collaboration avec l'office du tourisme, aménager la salle polyvalente (700 places) afin qu'elle soit mieux adaptée aux conditions requises pour une salle de spectacle.
- Créer des synergies entre les associations autour de projets communs.
- Développer un climat positif afin que tous aient l'envie et les outils pour créer seul ou en groupe.

COMMENT FONCTIONNER

- Pour tendre vers un travail associatif riche de sens, le Centre culturel local doit fonctionner dans la transparence, c'est-à-dire être un espace de parole, de liberté et d'expression où les acteurs et

porteurs de projets ont un rôle actif dans la vie de l'ASBL.

- A cette fin, il faut surmonter les logiques propres à chaque secteur, dégager une vision à moyen et long termes, évaluer la situation dès que nécessaire et, le cas échéant, redéfinir la démarche. Notre rôle est également de susciter de nouvelles synergies entre acteurs culturels, en tenant compte de toutes les ASBL à vocation culturelle actives dans l'entité.
- Les actions sont à structurer et à coordonner dans le cadre d'une même dynamique. Elles doivent également faire preuve d'une large ouverture d'esprit et s'inspirer d'une certaine modernité. Nous nous devons de tendre la main à toutes les générations et d'entretenir des relations avec tous les acteurs de la vie locale adhérant à la philosophie du Centre culturel.

AXES PRIORITAIRES 2010 -2014

Un véritable Conseil culturel a été mis en place et nous permet de réfléchir en son sein à son rôle et aux méthodes d'auto-évaluation dont nous pourrions nous inspirer.

Maintenir une grande disponibilité envers les associations membres (45 inscrites) et développer des synergies entre elles et avec des intervenants extérieurs. Prise en charge, rénovation et gestion de la salle de spectacle de l'Hôtel de ville.

Optimisation de la collaboration avec l'ASBL Bibliothèques de Fleurus afin d'animer l'espace pluriculturel "La Bonne Source".

Développer un partenariat actif avec les gestionnaires du plan de cohésion sociale afin d'approcher des publics socio-culturellement plus défavorisés.

Organiser, en partenariat avec la ville et d'autres associations, des événements d'ampleur afin de dynamiser notre cité (festivals jazz, blues, rock, place à l'été,...). Développer la commission "Arts de la rue et Folklore" avec le soutien de la ville

(33000 euros et une mise à disposition d'un mi-tps) afin de soutenir au mieux voire de renouveler le folklore local.

Mettre en place une structure propice à la création (lieux de répétition, d'ateliers,...). Rechercher de nouveaux moyens humains et financiers afin de développer au mieux nos actions.

(Voir annexe partie 5.2)

REGARD 2018 SUR PÉRIODE 2010-À CE JOUR

La Lecture de ce texte extrait du contrat-programme précédent. nous permet de réaliser que c'est plus que jamais la bonne manière de fonctionner. Cette approche nous a permis de bien faire évoluer le CC. En effet, en 3 ans, l'ouverture du Centre culturel vers des publics peu touchés dans le passé, particulièrement les publics jeunes et d'origine étrangère, a permis de développer de nouveaux projets qui sont devenus pour certains, des événements culturels phares de notre entité.

COMMENT FAIRE ÉVOLUER NOTRE PROJET GÉNÉRAL DANS L'ESPRIT DU NOUVEAU DÉCRET ET PLUS PARTICULIÈREMENT VERS L'EXERCICE DU DROIT À LA CULTURE ?

La première chose qui nous est apparue est que la compréhension du nouveau décret n'était pas facile à aborder avec des personnes ne faisant pas partie du milieu des Centres culturels !

Nous avons donc réfléchi à une approche simplifiée et surtout proche de la réalité de notre territoire d'action en rapport avec le réseautage du CC et la philosophie du nouveau décret.

C'est un plan de métro qui nous a servi d'approche .

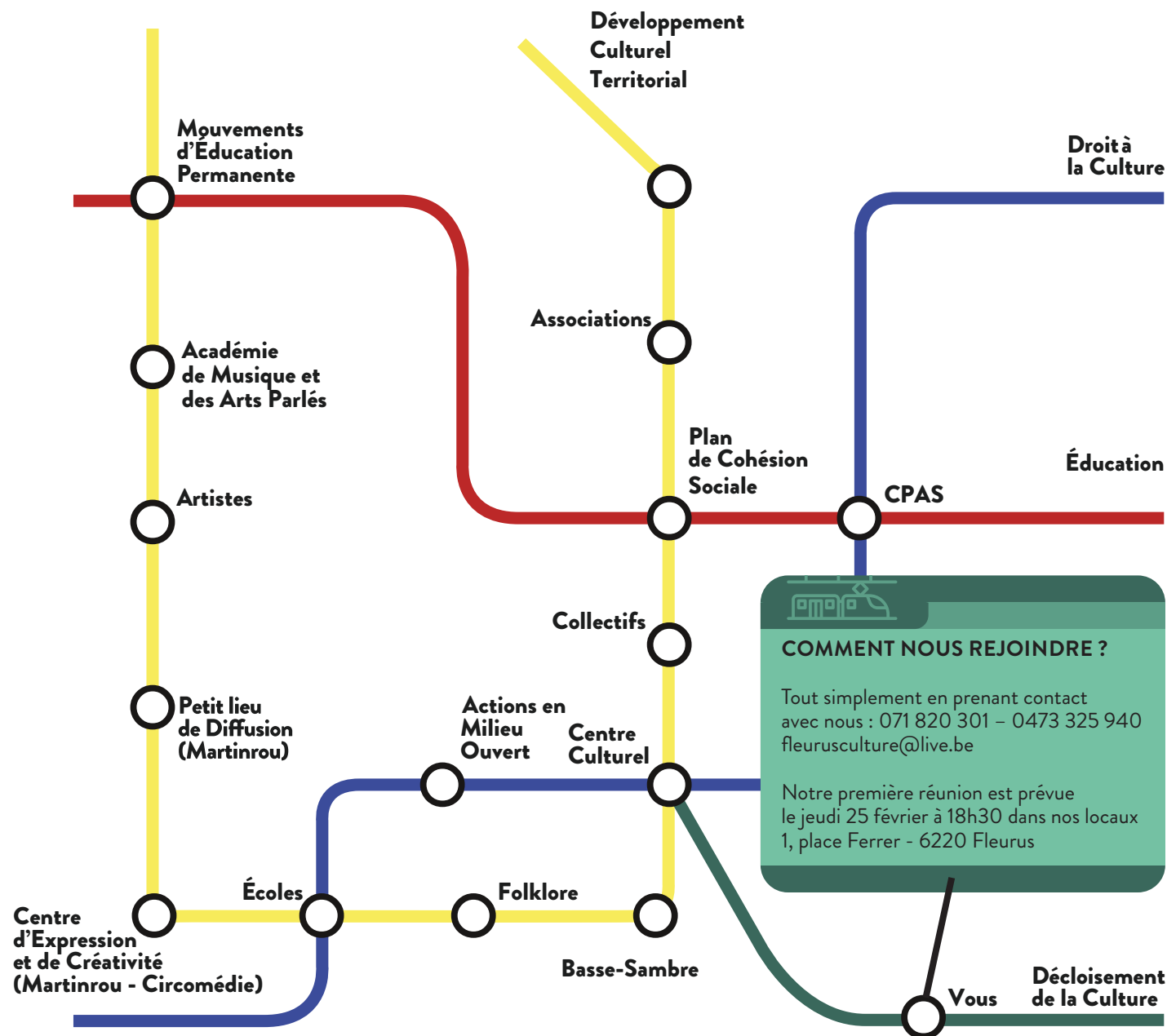
Nous pensons à faire mieux comprendre la nouvelle vision proposée par le décret. Un défi qui nous a paru très important pour aborder l'analyse partagée et la construction d'un CO participatif.

LA CONSTRUCTION D'UN PROJET CULTUREL COMMUN

Après avoir réfléchi sur les offres culturelles et leurs cohérences en Basse-Sambre, nous avons consacré du temps à analyser notre territoire, et cela suivant les principaux axes du nouveau décret des Centres culturels.

Pour ce faire, nous avons proposé de partir sur base d'une cartographie que nous avons imaginé sous la forme d'un plan de métro, où les lignes sont des axes importants repris dans le décret, et les stations, les acteurs socioculturels et citoyens.

Nous allons donc former un groupe de réflexion pour poursuivre cette analyse de façon partagée et pour cela, nous avons besoin d'un maximum d'avis et de personnes qui seraient intéressées de nous rejoindre pour construire ensemble notre projet culturel commun.



2. MODALITÉS DE L'ÉVALUATION.

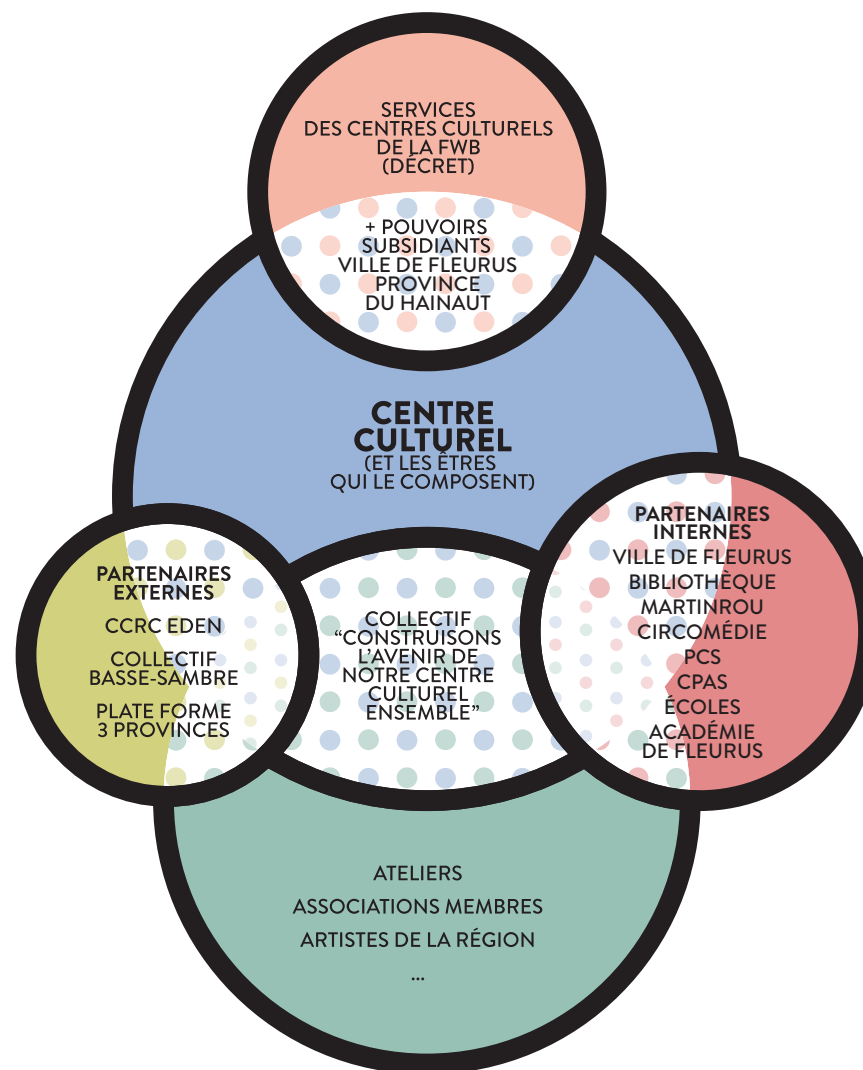
Grace aux différents travaux réalisés par le Directeur du CC dans le cadre de son BAGIC, il nous est apparu que la philosophie de travail du CC correspondait assez bien avec la vision de Mintzberg.

Nous nous sommes donc basés sur la grille de Mintzberg, surtout pour sa théorie sur l'adhocratie (*) qui nous semble transposable dans un contexte de travail socio-culturel avec une importante part de co-construction et bien entendu dans un projet à but non lucratif.

Nous avons légèrement modifié le schéma de base de Mintzberg en regroupant les différents cercles afin de montrer l'importance que nous accordons au travail en réseau tant vers l'extérieur que dans notre structure. Nous pensons plus à l'équipe des travailleurs du CC et aux personnes extérieures qui collaborent dans nos projets. "Bien que nous soyons tout à fait conscients de l'importance de l'apport d'une bureaucratie, elle ne doit pas devenir un dogme" mais permettre l'organisation du travail en vue de faciliter les rapports entre toutes les parties en accord avec le droit. Nous trou-

vons que certaines visions des stratégies développées par Mintzberg où l'imprévu et l'informel ont beaucoup d'importance correspondent très bien à nos pratiques quotidiennes dans nos métiers.

* L'adhocratie est un néologisme (provenant du terme latin "ad hoc") utilisé pour désigner une configuration d'organisation qui mobilise, dans un contexte d'environnements instables et complexes, des compétences pluridisciplinaires et transversales, pour mener à bien des missions précises (comme la résolution de problèmes, la recherche d'efficacité en matière de gestion, le développement d'un nouveau produit, etc.). L'adhocratie a d'abord été formulée par Alvin Toffler dans Le choc du futur (1970) puis a été popularisée par Robert Waterman Jr. dans Adhocracy. The power to change (1990). Ce principe d'organisation s'oppose à la bureaucratie. L'expression "ad hoc" indique en effet que les personnes choisies dans l'organisation travaillent dans le cadre de groupes-projets peu formalisés qui bénéficient d'une autonomie importante par rapport aux procédures et aux relations hiérarchiques normalement en vigueur. Au sein d'une équipe adhocratique, le mécanisme principal de coordination entre les opérateurs est l'ajustement mutuel. Cette caractéristique fait de l'adhocratie un mode de management souple, souvent comparé au fonctionnement normal de la nature.



C'est donc avec cette approche que nous avons proposé d'aborder l'auto-évaluation de nos pratiques qui a pour particularité de s'appuyer sur les qualités et spécificités de tous. Ceci tant au sein de l'équipe que dans le groupe qui allait former le futur Conseil d'orientation.

En équipe, une partie de celle-ci a eu un peu de mal à aborder cette vision car elle implique beaucoup d'interaction avec des personnes externes, ce qui peut donner un sentiment de travailler davantage sur des projets venant de l'extérieur que propres au CC. Même si cela reflète assez bien la façon dont nous développons la plupart de nos projets, il y a toujours un petit esprit de cloché qui subsiste ! Lors des réunions du CO, cela a mieux été perçu.

Nous nous sommes donc repenchés autant en l'équipe qu'avec le CA et le CO mis en place, sur le contrat programme qui avait débuté en 2010 et avons passé en revue les axes prioritaires et projets pour notre auto-évaluation.

LES INDICATEURS PRINCIPAUX ONT ÉTÉ DE SE POSER QUELQUES QUESTIONS :

LA POLITIQUE DE RÉSEAUTAGE DU CC S'EST-ELLE AMÉLIORÉE ET AMPLIFIÉE ?

LE OU LES PUBLICS SONT-ILS SATISFAITS DES OFFRES PROPOSÉES PAR LE CC ?

LE CC SE DONNE-T-IL LES MOYENS DE DÉVELOPPER SES PROJETS ?

LES PROJETS MENÉS LE SONT-ILS PAR OU POUR LES CITOYENS ?

Ces questions ont été formulées en se repenchant sur les objectifs du contrat, mais également en référence au nouveau décret pour avoir une vision objective par rapport au passé et également des indications concernant nos pratiques à venir.

Un travail plus formel au niveau quantitatif et qualitatif a été réalisé en équipe où nous avons repris les éléments principaux du contrat, avec les participants du CO. Nous avons voulu avoir un ressenti plus

informel venant de personnes satellites au CC. Nous pouvons également avoir ce genre d'indicateur dans les interviews que vous pouvez retrouver via les liens ou dans leur retranscription intégrale dans les annexes, ceci en résonnance avec les théories de Minzberg.

L'exercice consiste à mettre en résonnance les grands objectifs développés dans notre contrat programme en cours avec les actions culturelles menées et les publics touchés ceci entre 2013 et 2017 pour mieux coller à la réalité actuelle. En utilisant les indicateurs choisis (questions) pour en arriver à notre conclusion.

3. PRÉSENTATION ET SYNTHÈSE CRITIQUE DES ÉLÉMENTS QUANTITATIFS, QUALITATIFS ET DES PUBLICS.

DÉMOCRATIE CULTURELLE

Maintenant qu'un véritable Conseil culturel a été mis en place, nous devons réfléchir en son sein à son rôle et aux méthodes d'auto-évaluation dont nous pourrions nous inspirer.

PROJETS, FAITS :

Mars 2013 Nouvelle présidence / mise en place d'un Bureau / mise en place du futur CO / approbation de la composition du CO

Question :

Les projets menés le sont-ils par ou pour les citoyens ?

PUBLICS :

Le remplacement du Conseil culturel par le Conseil d'orientation a bien entendu ouvert le CC vers l'extérieur. Un appel important a été fait et encore à ce jour, nous envoyons les pv des réunions du CO à tous afin qu'ils soient informés et s'ils le désirent, ils puissent nous rejoindre.

Outre les appels publics et les Membres du CA, nous avons pris contact avec les différentes associations, tel que :

- Les Guitares de Fleurus par l'intermédiaire d'André Rulens (ex directeur de l'académie et Président du Conseil culturel du CC)
- L'ASBL A Vous Vos par l'intermédiaire de Jean-Pierre Vandevandel
- L'ASBL Soviet Bloem par l'intermédiaire de Bénédicte Goffaux et Julie Daddario
- Le CEC Circomédie par l'intermédiaire de David Lippolis
- Vie Féminine par l'intermédiaire d'Elisabeth Declève
- Le Mouvement Ecolo par l'intermédiaire de Rudy Chapelle
- Institut Notre Dame par l'intermédiaire de M. Canvat
- L'Athénée Jourdan par l'intermédiaire d'Eric Thirion
- Le Collectif jeune Volantis par l'intermédiaire de Julian Trivisan
- L'ASBL Bibliothèques de Fleurus par l'intermédiaire d'Elodie Dehon
- Le PCS par l'intermédiaire de Muriel Filippini et Grégory Piras
- L'AMO Visa Jeunes par l'intermédiaire de Marino Ragatano
- L'ASBL Maison Africaine par l'intermédiaire de Victor Mwaha
- le CEC et petit lieu de diffusion Ferme de Martinrou par l'intermédiaire de Pascale Hers et Elisabeth Radar
- Le MOC par l'intermédiaire de Rudy Peres
- La Résidence Chassart CPAS par l'intermédiaire de Livia del Conte
- Sophie Loisse (habitante de Fleurus et Bagicienne)
- Et divers artistes fleurusiens.

Concert Bonne Source
Sugary Redford



Ebo Taylor Sun Flower 2011



Expo HK Hibbane



Fest metal 3 Lambusart



OBJECTIF : MAINTIEN D'UN TISSU ASSOCIATIF DENSE ET VARIÉ.

Maintenir une grande disponibilité envers les associations membres et développer des synergies entre elles et avec des intervenants extérieurs.

PROJETS, FAITS :

Nous avons actuellement 67 associations membres pour 45 en 2010, nous avons relevé une moyenne de plus de 20 événements annuels soutenu par le CC et organisés par les associations. Et une cinquantaine d'entre elles ont accès à des locaux communaux pour y développer leurs activités de manière récurrente via notre accord stipulé dans notre contrat programme. Tout cela avec un suivi administratif important de la part du CC et pour les événements, un soutien dans la communication et si nécessaire technique.

Questions :

La politique de réseautage du CC s'est-elle améliorée et amplifiée ?

Le ou les publics sont-ils satisfaits des offres proposées par le CC ?

Les projets menés le sont-ils par ou pour les citoyens ?

PUBLICS :

C'est bien entendu un public représentant une palette très complète de notre entité. Cela va du jeune groupe rock qui bénéficie des ateliers répétitions au club horticole d'un des villages. On peut le quantifier via leur inscription en tant que membre du CC, actuellement ils sont au nombre de ... Sachant que seuls les groupements ou associations qui bénéficient d'une mise à disposition récurrente sont tenus d'inscrire tous les participants. Pour les autres, nous demandons juste que les responsables soient d'office inscrits.

OBJECTIF : SE DONNER LES ESPACES AFIN DE REMPLIR NOS MISSIONS

Prise en charge, rénovation et gestion de la salle de spectacle de l'Hôtel de ville.

Mettre en place une structure propice à la création (lieu de répétition, d'ateliers, ...). Rechercher de nouveaux moyens humains et financiers afin de développer au mieux nos actions.

- Prise en charge de la gestion de la salle de spectacle de l'Hôtel de ville, ainsi que de deux nouveaux locaux, dont un sera transformé en foyer afin d'augmenter la capacité du lieu.
- Optimiser au maximum le Foyer culturel de Lambusart en l'aménageant afin qu'il devienne un outil utile à l'aide à la création. Nous venons de récupérer trois nouveaux locaux.
- En collaboration avec l'office du tourisme, aménager la salle polyvalente (700 places) afin qu'elle soit mieux adaptée aux conditions requises pour une salle de spectacle.

PROJETS, FAITS

Perspective de rachat par la ville d'une partie du site de Martinrou et rapprochement entre le CC et l'ASBL Martinrou 2012 / récupération des anciens locaux de l'ONE foyer culturel de Lambusart 2013 / remise d'un dossier de travaux à la ville pour notre salle de spectacle 2014 / récupération des locaux de la bibliothèque foyer culturel de Lambusart 2016 / 2017-18 réflexion avec les collectifs citoyens sur la création d'un lieu citoyen.

Questions :

Le ou les publics sont-ils satisfaits des offres proposées par le CC ?

Le CC se donne-t-il les moyens de développer ses projets ?

PUBLICS :

Les rencontres avec les responsables de Martinrou ont permis de formaliser un rapprochement qui ne peut qu'être bénéfique et amorcer des partenariats. Actuellement, c'est surtout avec les collectifs citoyens que les débats sont engagés : sur quel sujet, avec qui, sous



quelle forme créer un lieu citoyen ? Ce qui donne une belle diversité de publics.

OBJECTIF : DÉVELOPPER LE RÉSEAUTAGE

Optimisation de la collaboration avec l'ASBL Bibliothèques de Fleurus afin d'animer l'espace pluriculturel "La Bonne Source".

- Développer notre partenariat avec la bibliothèque afin de faire vivre ce nouveau lieu qu'est "La Bonne Source".
- Créer une série d'événements en synergie avec l'échevinat du commerce afin de redynamiser le centre ville.
- Développer un partenariat actif avec les gestionnaires du plan de cohésion sociale afin d'approcher des publics socialement plus défavorisés.
- Organiser, en partenariat avec la ville et d'autres associations, des événements d'ampleur afin de dynamiser notre cité (festivals jazz, blues, rock, place à l'été,...).
- Approcher les milieux les plus défavorisés en intensifiant nos collaborations avec les gestionnaires du Plan de cohésion sociale.
- Créer des synergies entre les associations

autour de projets communs.

PROJETS, FAITS :

Fête de la Musique (commission musicale) 2013-14-15-16 / Exposition d'Arts différenciés (bibliothèque, Atelier REG'art) 2013 / Showcase "ThomC" (Eden) 2013 / Formation aux métiers du spectacle (MJ Tamines) 2013-14 / Commémoration de l'incendie de l'Abbaye de Soleilmont (Circomédie, Office du Tourisme) 2013 / Halloween (PCS) 2013-14-15-16-17 / Noël des associations (Bibliothèque, Echevinat du Commerce et associations) 2013-14-15-16 / Place du Tertre (ASBL Art et détente, Bibliothèque) 2013-14 / Rendez-vous des cordes pincées (commission musicale) 2013-14-15-16-17 / Projet Slam + concert Mochélan (CEFA Wanfercée-Baulet, Bibliothèque, Eden) 2014 / Théâtre à l'école (ASBL Martinrou) 2014-15-16-17 / Festival Part'âge (Circomédie) 2015-16-17 / Nuit du Blues (ASBL Jardin de l'Odyssée) 2015-16-17 / Banlieue Nomade (Mon toit Fleurusien, AMO, PCS) 2016 / Sambre avec vue expo (collectif Basse-Sambre) 2015 / le Fleurusien de

l'année (Ville de Fleurus) 2016-2017 / Patchwork musical (commission musicale) 2015-16-17 / Soviet Market (collectif citoyen Soviet Bloem) 2016-17 / Inauguration Galerie Ephémère I (Soviet Bloem) 2016 / Open cabaret (ASBL A vousVos) 2016-17 / Africa fête (ASBL Anim'action, Circomédie) 2016 / Inauguration Galerie Ephémère II (Soviet Bloem) 2017 / 30 ans de blues en Basse-Sambre (MJ Tamines) 2017 / Fête de la Musique & Soviet Musik Party (Soviet Bloem, commission musicale) 2017 / Blues Café (RTBF Classic 21) 2017

INTENSITÉ ET QUALITÉ DES PARTENARIATS

Conventions (en annexe)

Vous trouverez en annexe les conventions passées avec :

- VILLE DE FLEURUS / PARTENARIAT CAVALCADE
- VILLE DE FLEURUS ECHEVINAT SPORT ET COMMERCE / PARTENARIAT FLEURUSIEN DE L'ANNÉE

- ASBL BIBLIOTHÈQUES DE FLEURUS / GESTION ESPACE "LA BONNE SOURCE"
- VILLE DE FLEURUS ACADEMIE DE MUSIQUE / MISE À DISPOSITION LOCAUX ATELIERS ART PLASTIQUE
- COLLECTIF BASSE-SAMBRE / CHARTE
- ECOLE COMMUNALE / PARTENARIAT ATELIER DURABLE
- SOVIET BLOEM (COLLECTIF CITOYEN) / PARTENARIAT FÊTE DE LA MUSIQUE
- ASBL MARTINROU / PARTENARIAT THÉÂTRE À L'ÉCOLE
- COMITÉ DES FÊTES DE WANFERCÉE-BAULET / FÊTE FOLKLORIQUE DE BAULET
- ASBL JARDIN DE L'ODYSSÉE / PARTENARIAT NUIT DU BLUES
- ASBL CIRCOMÉDIE / PARTENARIAT FESTIVAL PART'ÂGE

(Voir annexe partie 3)

Nous avons comme pratique de signer des conventions quand il y a de notre part un investissement financier. Pour des plus petits projets avec des partenaires connus, nous ne passons pas toujours



d'office par une convention, ceci pour alléger les procédures administratives déjà très lourdes.

Questions :

La politique de réseautage du CC s'est-elle améliorée et amplifiée ?

Le ou les publics sont-ils satisfaits des offres proposées par le CC ?

Le CC se donne-t-il les moyens de développer ses projets ?

Les projets menés le sont-ils par ou pour les citoyens ?

PUBLICS :

Ici les publics sont très variés et certains projets touchent des publics externes à notre territoire de référence, tant du côté des participants qu'avec nos partenaires.

OBJECTIF : TOUCHER LES PUBLICS JEUNES

- Continuer le développement de projets jeunes sur l'entité.

PROJETS, FAITS :

Tremplin metal (commission jeunesse)

2013 / Drums & Vibes Night (commission jeunesse) 2013 / Volantis festival (collectif jeune Volantis) 2013-14-15-16 / Savage music festival (commission jeunesse) 2013 / Le Cirque en ballade (Circomédie PCS, AMO) 2014 / Showcase "Les Fils de l'autre" 2014 / Festival Rock (commission jeunesse, collectif Volantis) 2014 / Estime-toi (AMO) 2015 / Soviet Musik club (Soviet Bloem, Rokerill) 2016-17/Atelier créatif enfant (Maison africaine) 2016-2017 / Devoir de Mémoire + comédie musicale (AMO, PCS) 2017/ Release party "Pure" 2017/ Atelier durable (artistes et Ecole primaire d'Heppignies) 2017

Questions :

Le ou les publics sont-ils satisfaits des offres proposées par le CC ?

Le CC se donne-t-il les moyens de développer ses projets ?

Les projets menés le sont-ils par ou pour les citoyens ?

PUBLICS :

Depuis l'engagement de notre animateur jeunesse en 2015, nous avons mis en place

une structure souple (commission jeunesse) et appuyé des initiatives de jeunes. La particularité des publics est bien entendue qu'ils sont mouvant et on voit en général des cycles de 3 ou 4 ans, ensuite les collectifs s'essouffent naturellement, les jeunes rentrent dans la vie active (travail, études dans les villes universitaires...), mais nous pouvons dire que jusqu'à présent, il y a toujours eu un renouvellement. D'autre part, nos très bonnes relations avec le PCS et l'AMO nous permettent de développer des projets qui touchent un public jeune plus défavorisé.

OBJECTIF : SOUTENIR LE FOLKLORE

- Développer la commission "Arts de la rue et Folklore" avec le soutien de la ville (33000 euros et une mise à disposition d'un mi-tps), afin de soutenir au mieux voire de renouveler le folklore local.
- Redynamiser le folklore local via la création de la commission Arts de la rue et Folklore. La ville a octroyé à cette fin, un budget annuel de 33000 euros au Centre culturel.

PROJETS, FAITS :

Implication dans l'organisation et la programmation de la cavalcade 2013-14-15-16-17 (Ville de Fleurus)

Questions :

Le CC se donne-t-il les moyens de développer ses projets ?

Les projets menés le sont-ils par ou pour les citoyens ?

PUBLICS :

Voici ici un exemple assez contre-productif, nous avons pensé que la cavalcade (cette année la 138ème) aurait pu être un moyen de toucher un vaste public souvent peu présent lors de nos activités. Pendant cinq ans nous avons essayé d'inclure des projets tournant autour des arts de la rue et ce, pour provoquer des envies de participation active via des projets créatifs. Mais nous devons bien reconnaître que nous n'avons pas à ce jour réussi ce défi. Pourquoi ? nous vous proposons de vous référer à la conclusion de l'analyse partagée.



COMMUNICATION

- Continuer à améliorer la communication du CC, en recherchant les meilleurs vecteurs et partenariats.

PROJETS, FAITS :

Création d'un nouveau site internet 2013 / facebook Fleurusculture 2014

Question :

Le CC se donne-t-il les moyens de développer ses projets ?

OBJECTIF : RECHERCHE DE MOYENS

- Réfléchir notamment au sein du Conseil culturel et en équipe à des moyens.
- Rechercher des moyens supplémentaires afin de compléter le cadre emploi du Centre.

PROJETS, FAITS :

Demande de subsides : Savage metal festival (Province) 2013/ Sun flower festival (Province FWB) 2013 / Sambre avec vue (ACC & Ethias) 2014 avec le collectif Basse-Sambre / Fleurus Ville

des mots (FWB) avec Bibliothèque, Ville, Martinrou, écoles, PCS, AMO / Recolore ta rue (ACC & Ethias) 2016 avec le collectif Basse-Sambre / Maribel (Région Wallonne) 2016 avec MJ Tamines et le CC de Sambreville

Question :

Le CC se donne-t-il les moyens de développer ses projets ?

OBJECTIF : PROPOSER UNE DIFFUSION RÉSONNÉE.

La diffusion plus spécifique de CC est toujours pensée en complémentarité de ce qui est déjà proposé, nous avons relevé :

PROJETS, FAITS :

8 concerts à "La Bonne Source" (bibliothèque) en 2013, 4 en 2014, 5 en 2015, 3 en 2016 et 4 en 2017 et 4 expositions entre 2013 et 2017.

Nous avons également accueilli à partir de 2015 trois saisons "découverte" des séances "Exploration du Monde". En 2018, nous allons fêter les 10 ans de l'inauguration de "La Bonne Source" qui

avait été pensée à l'époque comme un espace pluriculturel, une bibliothèque ouverte vers d'autres activités culturelles. L'idée était de mélanger les publics mais également de rentabiliser un nouveau lieu culturel, ceci tant dans l'esprit du décret de la lecture publique que des CC. Malgré un changement de politique de la bibliothèque, nous avons maintenu une programmation avec un partenariat différent depuis quelque années mais qui est maintenant très bien fréquentée par un public varié.

Question :

Le CC se donne-t-il les moyens de développer ses projets ?

OBJECTIF : SOUTIEN À LA CRÉATION

Un soutien particulier est nécessaire pour certaines associations membres et certains artistes. Nous pensons particulièrement aux trois ateliers d'arts plastiques, aux musiciens ayant des espaces de répétition qui varient selon les places disponibles et aux deux troupes théâtrales, l'une plus classique et

l'autre d'impro. Nous sommes toujours très ouverts aux artistes qui recherchent un soutien.

4. CONCLUSIONS DE L'AUTO-ÉVALUATION.

Nous allons donc conclure notre auto-évaluation en posant un regard sur nos opérations et activités, en répondant aux questions que nous avons déterminées.

Question :

La politique de réseautage du CC s'est-elle améliorée et amplifiée ?

C'est certainement une des forces du CC. Nos partenariats ont été nombreux et de plus en plus variés, des automatismes de collaborations sont maintenant en place avec certains partenaires tels que le PCS, l'AMO, les CEC et les collectifs citoyens. Le nombre d'associations membres a également augmenté. Une ouverture vers l'extérieur est à signaler, elle se concrétise surtout par notre participation active au sein du Collectif Basse-Sambre. Parallèlement nous avons également participé à des réunions de la plateforme des trois Provinces avec Villers-la-Ville et Gembloux, mais il est bien vite apparu que notre identité était plus ancrée en Basse-Sambre. Par contre le partenariat avec la bibliothèque qui avait pour objectif de dynamiser l'espace pluri-

culturel "La Bonne Source" ne connaît plus le dynamisme que nous avions jusqu'en 2014, cela suite à un changement de la politique de la bibliothèque. La collaboration avec l'office du tourisme afin d'aménager la salle polyvalente du Vieux-Campinaire n'a pas abouti car elle est principalement dédiée aux sports, ce qui freine les possibilités d'aménagements à vocation culturelle.

Question :

Le ou les publics sont-ils satisfaits des offres proposées par le CC ?

À la vue de l'analyse partagée et surtout suite au micro trottoir qui s'est fait lors d'un événement grand public les commentaires récoltés étaient assez positifs sur notre travail. D'une façon plus quantitative, la fréquentation des activités est en augmentation hormis quelques exceptions telles que les saisons d'Exploration du Monde. Les partenariats sont bien entendus un moyen pour toucher un maximum de public. Mais nous remarquons que malgré un nombre assez élevé d'événements jeunes qui tournent souvent autour de la mu-

sique, nous n'avons pas vraiment atteint nos objectifs concernant le public jeune. Nous espérons que la mise en place d'une plateforme jeunesse prévue dans nos opérations culturelles sera une piste pour trouver des solutions adéquates.

Question :

Le CC se donne-t-il les moyens de développer ses projets ?

Cette question est transversale à presque tous les axes et projets du contrat programme en cours, nous pourrions décliner en plusieurs points :

LES MOYENS HUMAINS

Avec quatre temps plein et demi l'équipe du CC est principalement constituée de mises à disposition de la ville (2 temps plein et demi), d'un animateur jeunesse et d'un animateur directeur. La polyvalence de toute l'équipe optimise son bon fonctionnement. L'étendue de notre réseautage nous permet également de pouvoir compléter notre équipe lors d'événements qui demandent plus de moyens humains.

Le travail en partenariat est également un moyen de renforcer les capacités de mobilisation. C'est donc un point qui ne demande pas un renforcement, du moins pour le prochain contrat programme.

LES STRATÉGIES

Comme décrit dans la modalité de l'évaluation, nos stratégies sont basées sur l'apport des qualités de tous dans des projets communs. Cette "façon de faire" nous semble une réelle force, elle peut fonctionner seulement si tous les acteurs sont en confiance et trouvent leur place dans le système. Nous accordons donc une grande importance à maintenir des relations de qualité aussi bien en interne qu'avec tous nos partenaires. Cet équilibre est vital et demande des attentions de tous les jours.

L'ÉQUIPEMENT ET LES INFRASTRUCTURES

Voici également un point qui est récurrent et qui l'est apparu également lors de l'analyse partagée. Dès 2010, nous avons essayé d'optimiser nos espaces afin de

développer nos projets. Nous avons reçu la salle de l'ancien hôtel de ville où nos bureaux se trouvent en gestion propre. Par la suite, nous avons récupéré les anciens locaux et suite à la fermeture de la bibliothèque, un local supplémentaire (au propre comme au figuré) de l'ONE au foyer culturel de Lambusart. A ce jour, le Foyer culturel de Lambusart bien qu'offrant une superficie appréciable ne répond pas à des critères fondamentaux de confort et d'épanouissement culturel. La Ville travaille à diverses pistes, notamment la construction d'une salle de spectacle mais également la mise à disposition d'autres locaux (Académie, Hôtel de Ville, Salon communal de Lambusart...) Et nous savons que tout le bâtiment appartenant à la ville risque d'être vendu, il héberge une bonne partie de nos ateliers. Bref, il est clair que ce point risque de devenir un jour un frein à nos opérations. C'est bien sûr pour cela que nous imaginons des solutions novatrices allant vers un espace citoyen cogéré avec des partenaires. C'est en

partie dans ce projet de lieu citoyen que l'apport financier supplémentaire pourrait être investi.

Question :

Les projets menés le sont-ils par ou pour les citoyens ?

C'est une question qui fait directement référence au nouveau décret. Notre politique de partenariat assure une certaine participation, mais c'est surtout notre implication dans les collectifs citoyens qui nous permet de mettre en place de véritables participations citoyennes. Nous pourrions citer à titre d'exemple les fêtes de la musique 2017 que nous avons organisé en étroite collaboration avec le collectif Soviet Bloem et qui a véritablement été mené par plus de 30 citoyens. De plus le projet ne s'arrêtait pas à la diffusion musicale, mais c'était également un moyen de se réapproprier un lieu (petit parc) qui était laissé dans un certain abandon et que les citoyens ont nettoyé avec l'aide de la ville. Nous sommes donc plus qu'attentifs à ce point et nous nous appuyons sur notre CO

qui est bien représenté par des personnes ayant à cœur un travail allant vers l'éducation permanente. Bien entendu nous sommes conscients que nous ne menons pas tous nos projets de cette manière mais dès qu'il y a une possibilité nous essayons de construire avec les citoyens.

Questions :

Que maintenir ? Qu'amplifier ? Que créer ?

Quels défis pour les années à venir ?

C'est bien en se posant toutes ces questions et en résonnance avec l'analyse partagée que nous avons construit les enjeux et opérations culturelles de notre nouveau projet pour les années futures !

E. ANALYSE PARTAGÉE

1. APPEL PUBLIC À PARTICIPATION.

BROCHURE
COMMUNIQUÉ DE PRESSE
SAMBRE AVEC VUE:

N'AYEZ PAS PEUR DE LIRE JUSQUE LA FIN !

LE NOUVEAU DÉCRET RELATIF AUX CENTRES CULTURELS A ÉTÉ ADOPTÉ LE 21 NOVEMBRE 2013 PAR LE PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES. LE RÉFÉRENTIEL DU PROJET EST AUJOURD'HUI CELUI DU "DROIT À LA CULTURE", QUI RENVOIE À L'ARTICLE 27 DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME DE 1948. LE DROIT À LA CULTURE EST UN DROIT DE L'HOMME. RIEN DE MOINS. LA DÉCLARATION DE FRIBOURG DE 2007 EXPLIQUE CES DROITS CULTURELS QUI NOUS SONT CHERS. À SAVOIR: LA LIBERTÉ ARTISTIQUE, LA PROMOTION ET LA CONSERVATION DES PATRIMOINES, L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS, LA PARTICIPATION, LA LIBERTÉ DE CHOIX, ET LE DROIT DE PARTICIPER À LA PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE DE POLITIQUE ET DE PROGRAMMATION CULTURELLES.

La culture doit être ici vue comme nécessaire pour augmenter notre capacité de connaître, de désirer et d'agir. Elle est un levier d'une démocratie forte. Le décret consacre ces principes fondamentaux et balise des méthodes pour les mettre en œuvre sur le terrain.

Parmi les grands changements, on retrouve le projet d'action culturelle. C'est lui qui est désormais reconnu par les pouvoirs publics, et non plus l'opérateur. Chaque centre culturel doit ainsi proposer un projet qui vise à répondre au droit à la culture. Ce projet devra naître des besoins et des spécificités des populations et être élaboré en concertation avec les autres opérateurs présents sur le territoire. Cet ancrage est un des éléments clés de la réforme. Il se traduira par un meilleur maillage et une réelle intégration de l'offre culturelle, en lieu et place d'une juxtaposition des offres.

Concrètement, tous les Centres culturels et donc le nôtre, doivent élaborer un nouveau dossier de reconnaissance qui doit être introduit dans les 5 ans. La première étape est d'interroger notre territoire de compétence, ce qu'on appelle une analyse partagée, qui a pour but de jauger les gens sur leur rapport ou leur absence de rapport à l'action culturelle : "qu'est-ce qu'un Centre culturel ? à quoi et à qui sert-il ? que voulons-nous faire ensemble ?". Tout cela pour ensuite, formuler des enjeux communs et opérer des choix d'avenir pour le Centre : "élaborer une politique culturelle sur notre territoire de compétence".

Pour lancer cette analyse partagée, le Centre culturel de Fleurus s'est associé avec quelques partenaires de la région de la Basse-Sambre et a répondu à un appel à projet proposé par Ethias et l'Association des Centres culturels.

Notre projet a été sélectionné, il se prénomme "Sambre sur vue". Son objectif est d'analyser le regard des citoyens sur leur environnement. La thématique sera : "coups de cœur/coups de gueule", afin que les participants puissent exprimer ce qu'ils aiment/n'aiment pas dans leur rue, quartier, ville, région, par le biais d'une discipline artistique.

Le résultat de cette action permettra, d'une part, à chaque centre culturel d'avoir une base de travail pour initier son diagnostic partagé avec les autres opérateurs de sa commune, et d'autre part, de compiler les différentes analyses pour en dégager des points communs entre les communes qui composent le territoire de l'action.

Concrètement, pendant le quatrième trimestre 2014, un photographe professionnel partira à la rencontre des citoyens afin de leur proposer de réaliser des clichés sur vos coups de cœur/coups de gueule dans votre quotidien. Parallèlement à cela, vous pourrez via une page facebook, envoyer vos visions positives et négatives de ce qui vous touche dans votre environnement et on l'espère, pouvoir en dégager des pistes pour que nos actions culturelles deviennent nos projets de vie.

CONSTRUISONS L'AVENIR DE NOTRE CENTRE CULTUREL ENSEMBLE.

L'équipe de Fleurus Culture
reste à votre écoute pour
toutes idées, envies, utopies,
qui permettront de donner
le droit à la culture à tous !

Fabrice Hermans
Animateur- Directeur


FLEURUS
CULTURE


FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

----- Message transféré

De : Fabrice Hermans <fabrice.hermans@nakedproductions.be>

Date : Wed, 23 Sep 2015 15:30:38 +0100

Conversation : Com. De presse « Droit à la culture à tous »

Objet : FW: Com. De presse « Droit à la culture à tous »

Communiqué de presse

Appel à participation

Le nouveau décret relatif aux centres culturels a été adopté le 21 novembre 2013 par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le référentiel du projet est aujourd'hui celui du « Droit à la culture », qui renvoie à l'article 27 de la Déclaration universelle des Droits de l'homme de 1948. Le droit à la culture est un droit de l'homme. Rien de moins. La Déclaration de Fribourg de 2007 explicite ces droits culturels qui nous sont chers : à savoir, la liberté artistique, la promotion et la conservation des patrimoines, l'accès à la culture pour tous, la participation, la liberté de choix, et le droit de participer à la prise de décision en matière de politique et de programmation culturelle.

La culture doit être ici vue comme nécessaire pour augmenter notre capacité de connaître, de désirer et d'agir. Elle est un levier d'une démocratie forte. Le décret consacre ces principes fondamentaux et balise des méthodes pour les mettre en œuvre sur le terrain.

Concrètement, tous les Centres culturels et donc le nôtre, doivent élaborer un nouveau dossier de reconnaissance qui doit être introduit dans les 5 ans. La première étape est d'interroger notre territoire de compétence, ce qu'on appelle une analyse partagée, qui a pour but de jauger les gens sur leur rapport ou leur absence de rapport à l'action culturelle : « Qu'est-ce qu'un Centre culturel ? à quoi et à qui sert-il ? que voulons nous faire

ensemble ? ». Tout cela pour ensuite, formuler des enjeux communs et opérer des choix d'avenir pour le Centre : « élaborer une politique culturelle sur notre territoire de compétence ».

Tout citoyen intéressé à participer à cette nouvelle aventure est le bienvenu !

L'équipe de Fleurus Culture est à votre écoute pour toutes idées, envies, utopies qui permettront de donner le droit à la culture à tous !

----- Fin du message transféré

Sambre avec vue

Coup d'œil sur le bassin de la Basse-Sambre. Pauline Beugnies, photographe-reporter, a traversé 7 communes de la région. En binôme avec des acteurs culturels de chaque entité, elle a photographié et récolté le vécu des citoyens. Coup de cœur : "la Sambre est magnifique!". Coup de gueule : "elle pourrait être mieux entretenue".

Parallèlement, les habitants des 7 communes ont posté leurs propres photos via le groupe Facebook du projet. Aujourd'hui, c'est une exposition itinérante qui retrace leur histoire, leurs émotions, leurs souvenirs. A l'heure où la citoyenneté cherche un nouveau souffle, ces regards partagés pourraient être autant de visées sur les enjeux culturels de demain. Equation à 7 inconnues ?

Nous sommes heureux de vous présenter Sambre avec vue, à la Bonne Source de Fleurus, du 5 au 17 décembre, aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Et d'ores et déjà, nous avons le plaisir de vous inviter au vernissage le vendredi 4 décembre dès 19h00.

Une collaboration entre les centres culturels d'Aiseau-Presles, de Farciennes, de Fleurus, de Fosses-la-Ville, de Sambreville, le Service culture de Jemeppe-sur-Sambre et de Sombreffe, et Jemsa. Avec le soutien d'Ethias, de l'Association des Centres Culturels, Article 27, la fondation Roi Baudouin et Delhaize Group.

Le nouveau décret relatif aux Centres culturels a été adopté le 21 novembre 2013

par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Même si à ce jour, la situation économique risque de freiner le processus, nous avons commencé notre analyse partagée, première étape requise pour la reconnaissance de notre Centre culturel en fonction de ce nouveau décret.

Comme vous pouvez le voir sur la page précédente, une initiative a été prise avec quelques partenaires de la Basse-Sambre afin de déterminer si cette région avait des histoires en commun. Après réflexion et analyse, il apparaît qu'il y a bien des similitudes d'ordres culturel, économique et social entre les différents partenaires du projet et donc, une certaine pertinence à analyser et construire des projets ensemble.

Fort de cette première étape, il est maintenant l'heure de mettre en place notre propre analyse partagée et pour cela, le décret a prévu une structure appelée Conseil d'orientation. Celui-ci est composé de l'équipe d'animation du Centre culturel, de membres et/ou administrateurs mais, nouveauté par rapport au décret précédent, d'au moins la moitié de personnes extérieures et ce, afin de décloisonner le secteur culturel.

Ce conseil d'orientation que nous aimerions appeler le collectif "construisons l'avenir culturel de notre ville ensemble" a, entre autres missions, de participer activement à l'analyse partagée.

Concrètement, dès septembre, nous allons faire un appel public aux candidats qui, comme le préconise le décret, seront soumis à l'avis du Conseil d'Administration, suivant les propositions du personnel d'animation. Ensuite, nous mettrons en place le Collectif. Nous allons prévoir une ou deux séances d'information afin que tout le monde assimile au mieux le décret, base indispensable à un travail de qualité.

Néanmoins, n'hésitez pas à nous contacter dès à présent. Je veillerai, avec l'équipe d'animation, à vous informer le plus complètement possible. Vos idées, envies, utopies... permettront de construire ensemble un projet culturel basé sur le droit à la culture pour tous.

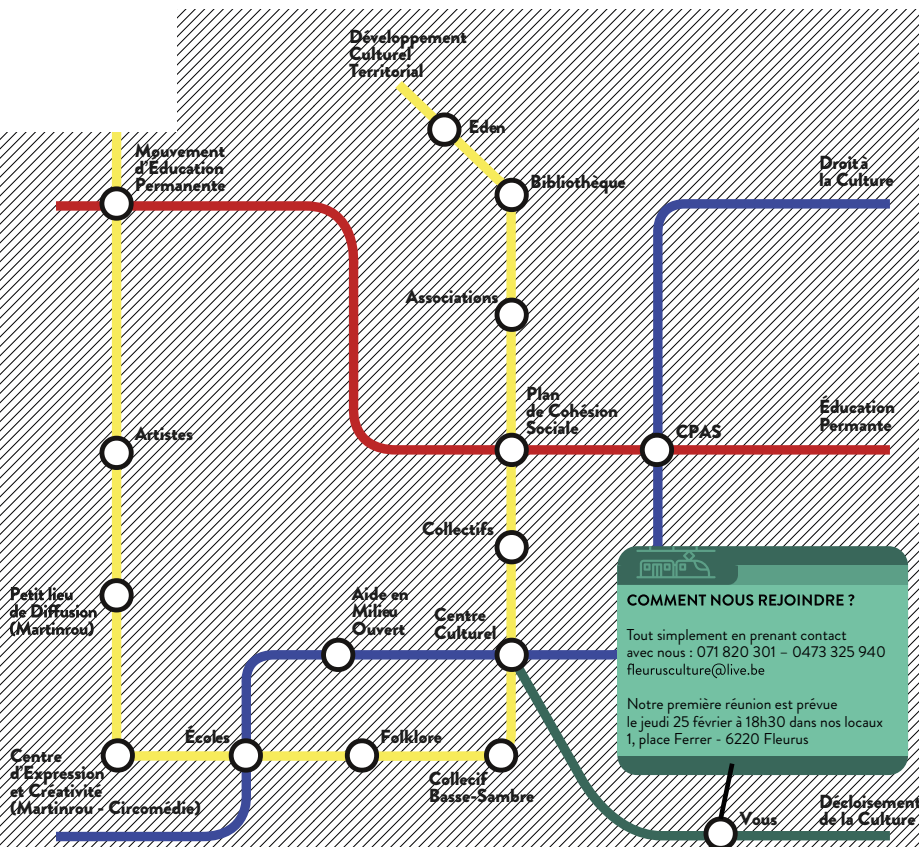
Fabrice Hermans
Animateur - directeur

ANALYSE PARTAGÉE

Après avoir réfléchi sur les offres culturelles et leurs cohérences en Basse-Sambre, nous allons maintenant consacrer du temps à analyser notre territoire, et cela suivant les principaux axes du nouveau décret des Centres culturels.

Pour ce faire, nous vous proposons de partir sur une base d'une cartographie que nous avons imaginé sous la forme d'un plan de métro, où les lignes sont des axes importants repris dans le décret, et les stations, les acteurs socio-culturels et citoyens.

Nous allons donc former un groupe de réflexion pour poursuivre cette analyse de façon partagée et pour cela, nous avons besoin d'un maximum d'avis et de personnes qui seraient intéressées de nous rejoindre pour construire ensemble notre projet culturel commun.



NOUVELLES DU CENTRE CULTUREL

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la composition de notre Conseil d'orientation a été officiellement approuvée par le Conseil d'administration du 14 septembre 2016.

Il est donc actuellement composé de Marc Falisse (Administrateur du CC), Marino Raganato (AMO), Jean-Pierre Vandevandel (Avouos), Elodie Dehon (Bibliothèque), David Lippolis (Circomédie), Olivier Henry (CPAS), Pascale Hers et Elisabeth Radar (Ferme de Martinrou), André Rulens (Guitares de Fleurus), Muriel Filippini (PCS), Sylviane Tirez (Photo club), Sophie Loisse (Privé), Julie d'Addario et Bénédicte Goffaux (Soviet Bloem), Elisabeth Declève (Vie Féminine), François Deltenre et Fabrice Hermans (Fleurus Culture).

Merci à eux pour leur investissement.

Cette nouvelle instance primordiale dans le cadre du nouveau décret a déjà commencé son travail dans sa phase de construction. Vous pouvez retrouver un résumé des échanges et constats tirés des premières réunions préparatoires sur notre site www.fleurusculture.be, cliquez sur actualités.

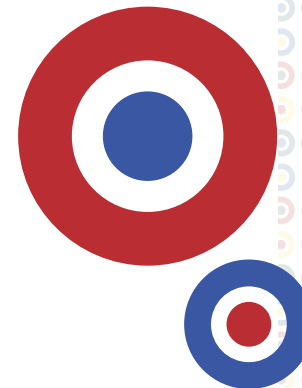
Il vous est toujours possible de nous rejoindre si vous avez l'envie de prendre part au développement d'une action culturelle participative.

Vous pouvez maintenant accéder à notre site et notre facebook via les QRcode ci-dessous



Le coloré pour notre site / le bleu pour notre Facebook.

Merci à notre stagiaire Marion !



2. L'ANALYSE PARTAGÉE MENÉE SUR NOTRE BASSIN DE VIE AU SEIN DU COLLECTIF BASSE-SAMBRE.

L'essence des actions que nous menons avec le collectif a été co-crée lors des 3 journées de travail auxquelles nous avons pris part. Grâce au soutien de Majo Hansotte et de Michèle Dhem, nous avons analysé notre territoire en profondeur et avons dégagé une série de constats transversaux, transformés ensuite en enjeux. Enjeux que nous avons croisés avec ceux induits par l'analyse partagée menée sur le territoire spécifique de Fleurus.

CETTE PRÉCIEUSE COLLECTE DE TÉMOIGNAGES FAIT PARTIE INTÉGRANTE DE NOTRE ANALYSE PARTAGÉE.

Ce travail a permis de réaliser des allers retours constants entre action et réflexion, de faire évoluer les activités en fonction des demandes, de rester au plus près de la réalité de chacun. Pour un travail de rue, nous avons utilisé des outils participatifs développés expressément pour assurer la participation citoyenne, à savoir : les fresques "polyphonie", les "porteurs de parole", le "Word café".

La matière ainsi récoltée a permis de faire le lien avec les techniques artistiques contemporaines (happening, installation, infiltration...) et a été présentée lors de l'organisation d'un parcours artistique fin 2017.

Les activités ont pris différentes formes (ateliers artistiques participatifs, stages pour les enfants, interventions dans l'espace public, performances...) et ont permis de récolter de la matière, les suggestions des habitants pour embellir les espaces définis et réaliser des "circuits artistiques".

DESCRIPTION DES ACTIONS (ANALYSE PARTAGÉE)

La première phase de l'analyse partagée, initiée en septembre 2014, s'adressant tant à la population locale qu'à l'ensemble des habitants de la Basse Sambre, avait pour point de départ un grand projet baptisé "Sambre avec Vues". Ce projet avait pour vocation initiale de constituer un outil créatif permettant aux

citoyens de s'exprimer, livrant à travers des photos publiées sur une page Facebook, coups de cœur et coups de gueule des citoyens liés à leur cadre de vie. Par ailleurs, chaque photo postée comprenait un commentaire de la personne qui la proposait. Pensé collectivement avec les membres de plusieurs centres culturels avoisinants, "Sambre avec Vues" s'est donc, d'entrée de jeu, étendu à l'ensemble du bassin de vie et a été cogéré par l'ensemble des opérateurs culturels du territoire.

L'artiste photographe / reporter Pauline Beugnies a également été intégrée au projet. Après avoir auditionné les habitants, elle s'est attachée à mettre en images leurs regards sur l'environnement dans lesquels ils évoluent.

Au-delà de sa version virtuelle, "Sambre avec Vues" a pris la forme d'une exposition itinérante qui a tourné de commune en commune, entre avril 2015 et septembre 2016, et qui a suscité auprès des habitants aussi bien la curiosité que

l'envie d'en parler. Le projet "Sambre avec Vues" a rencontré un très large succès auprès du public. Il s'est étendu sur plusieurs mois et a constitué une des sources majeures d'informations pour notre travail d'analyse partagée.

La décision d'étendre le champ d'investigation de l'analyse partagée n'est pas anodine : elle fait, entre autres, écho au nouveau décret qui incite les centres culturels à développer des actions sur un territoire repensé en fonction de notre réalité de terrain. Elle a été, en outre, soutenue par une formation (proposée par la Province de Namur) sur l'explicitation et la mise en application du nouveau décret, suivie de concert par l'ensemble des opérateurs culturels de notre bassin de vie (Fosses-la-Ville, Aiseau- Presles, Fleurus, Farciennes, Jemeppe s/Sambre et Sambreville) et dispensée par MajoHansotte et Michèle Dhem. Cette formation a eu lieu entre mars et juin 2015 et a constitué un réel levier dans la réflexion autour des enjeux à poursuivre.

S'il est vrai que photographiquement, le constat n'a pas été des plus optimistes, les rencontres en revanche ont très souvent montré un accueil chaleureux et sincère, même s'il en ressort un manque évident de fierté d'être un citoyen de la région. Nous nous rappelons d'une réponse suite à la vue d'un cliché concernant l'aéroport "l'aéroport ça c'est bien, on peut partir de Fleurus".

La participation via le facebook <https://www.facebook.com/groups/sambreavec-vues/?fref=ts> qui proposait de partager deux photos, une coup de cœur/une coup de gueule a été bien alimentée en général mais les habitants de Fleurus n'ont pas été les plus assidus.

L'exposition organisée à "La Bonne Source" mettant en lumière un choix de photos réalisées dans toute la Basse-Sambre a été bien accueillie et les discussions informelles qui s'en sont suivies n'ont fait que confirmer les sentiments déjà entendus lors des rencontres avec

Pauline. Des regards négatifs sur leur ville et région, une situation économique anxiogène et qui de fait, ne place pas les pratiques culturelles dans les priorités de la majorité des citoyens



3. L'ANALYSE PARTAGÉE MENÉE PLUS SPÉCIFIQUEMENT SUR NOTRE TERRITOIRE D'ACTION.

Dans un second temps, lors du marché de Noël de 2016 organisé dans le centre-ville de Fleurus, nous avons mené deux actions. Cet événement a été choisi pour la mixité du public qu'il attire, afin de récolter leurs perceptions sur leurs vécus et le rôle que la culture peut y jouer.

La première action a été d'implanter devant le Centre culturel des arbres à idées construits avec du matériel de récupération où les citoyens pouvaient accrocher des boules de Noël sur lesquelles ils avaient la possibilité d'écrire, de dessiner.

La seconde opération, plus verbale, a été de récolter des témoignages via un micro-trottoir réalisé par de faux journalistes locaux joués par des acteurs de la compagnie des Bonimenteurs.

Il apparaît que dans l'ensemble, les citoyens qui ont participé aux deux actions sont assez satisfaits de l'offre culturelle en général sur notre entité, – Centre culturel, Martinrou, Académie de musique, folklore, – avec des commentaires qui tendent vers

un certain optimisme dans l'avenir tels que "culture très bien", "les jeunes arrivent", "bonne promotion pour le local", "la cavalcade, le principal",...

NÉANMOINS, QUELQUES COMMENTAIRES POINTENT UN DÉFAUT DE COMMUNICATION.

Dès lors, nous pouvons en tirer quelques hypothèses d'analyse de la perception des citoyens interrogés. Cette démarche avait pour but de toucher un public large et diversifié. L'offre culturelle semble assez bien perçue par les personnes interrogées mais plutôt en tant que consommateur, ils n'ont pas conscience de faire partie du tissu culturel.

Le folklore est assurément un élément important dans leur vision de la culture notamment au travers des festivités développées dans les différents villages.

Nous pouvons conclure qu'une vision plus citoyenne de la culture est à mettre en place et que pour cela, le

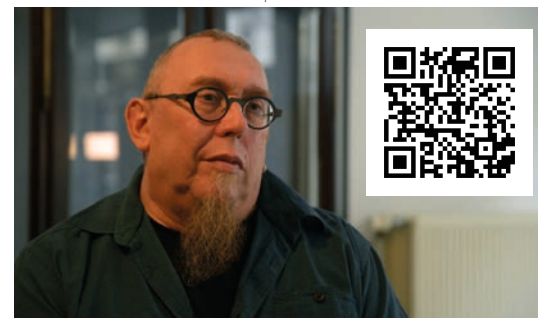
Centre culturel doit développer des projets participatifs. La dernière récolte s'est déroulée autour de notre Galerie Ephémère N°2 avec un nouveau projet de Jean-Luc Urbain qui était très intéressé d'expérimenter un nouveau concept. Nous avons décidé de vous le rendre sous forme d'une interview filmée.



Faux journaliste Cie "Les Bonimenteurs"



(Vous trouverez en annexe partie 7.3)



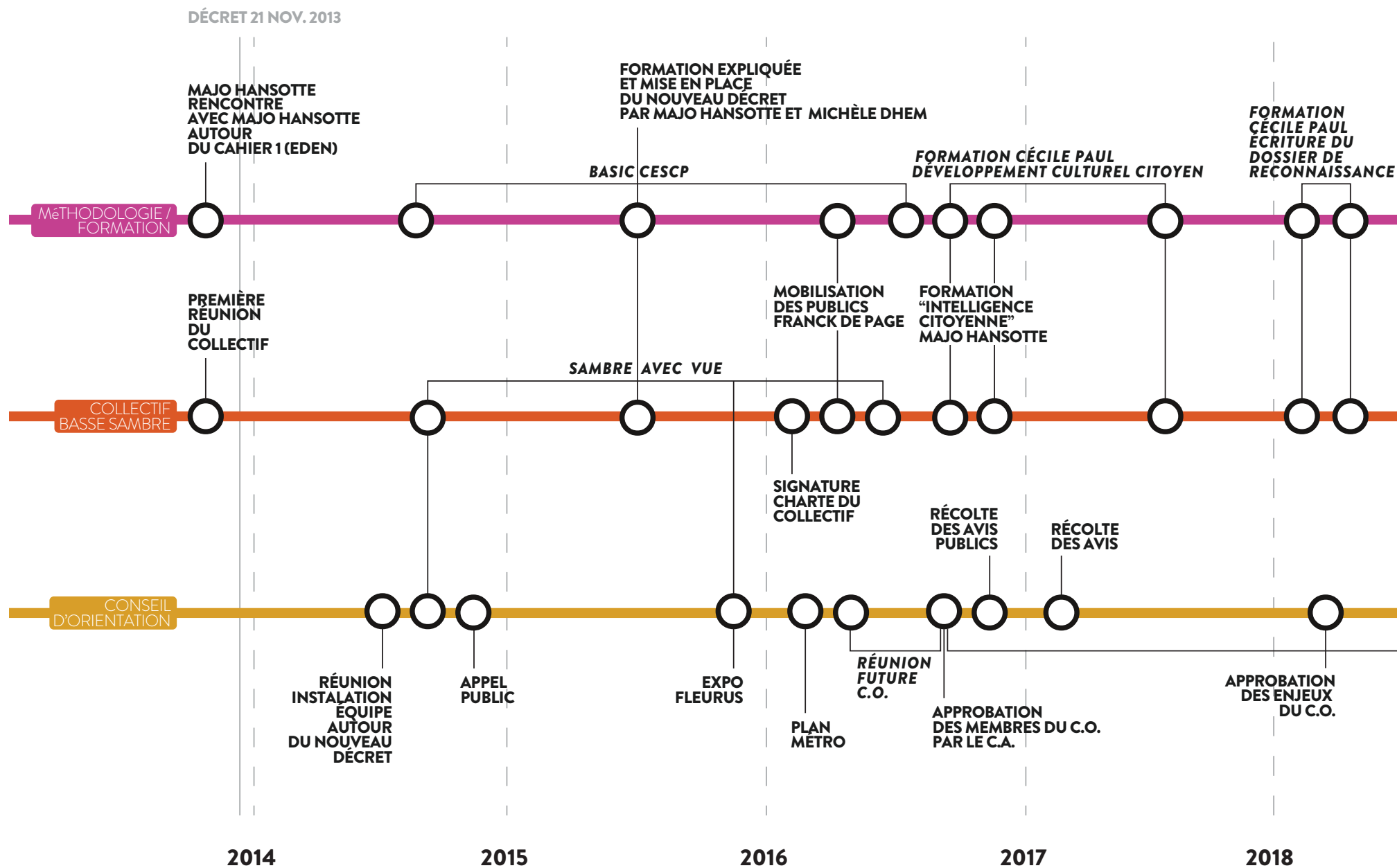
Jean-Luc Urbain

<https://www.youtube.com/watch?v=7VgQIkVCF3E>

Galerie Ephémère 2



4. MÉTHODOLOGIE.



5. CONCLUSIONS.

L'analyse partagée a fait émerger une série d'enjeux énoncés provisoirement sous les vocables suivants :

- **LES INFRASTRUCTURES**
- **L'APPROPRIATION ET L'USAGE DE L'ESPACE PUBLIC**
- **LA JEUNESSE**
- **LE RÉSEAUTAGE**
- **L'INTÉGRATION DES PRIMO-ARRIVANTS**
- **FOLKLORE ET TRADITIONS**

Ces enjeux reflètent les préoccupations des opérateurs et des publics. Les thématiques tournent bien sûr autour du droit et de l'accès à la culture pour tous ; mais aussi aux difficultés pour la Ville de valoriser une image plus positive.

LES INFRASTRUCTURES

Devant les défis qui attendent le centre culturel il devient urgent que celui-ci bénéficie enfin d'un lieu approprié. L'idée d'investir un lieu culturel et citoyen devient une priorité absolue afin de pouvoir rem-

plir efficacement sa mission. Si par le passé le centre culturel a su développer des partenariats forts avec plusieurs opérateurs, aujourd'hui il devient vital que le centre se dote d'outils efficaces. Plusieurs partenaires, dont les collectifs, partagent cette analyse dans un projet en collaboration avec la Ville. De plus le centre a acquis avec le temps une réelle expertise en programmation musicale. Un lieu de diffusion valoriserait cet atout et participerait activement à redorer le blason de la cité.

L'APPROPRIATION ET L'USAGE DE L'ESPACE PUBLIC

Le centre culturel dispose d'une belle expertise en ce domaine. Habitué à travailler en "tout terrain" il investit régulièrement l'espace public notamment par des "installations" et des galeries éphémères. Cette autre facette de l'accès à la culture encourage de manière active (et interactive parfois) les pratiques artistiques novatrices. Cet axe, dans le contexte particulier de Fleurus, est vital pour le centre culturel, c'est nous l'espérons l'image de marque

du centre culturel. Indirectement ce repère témoigne de la vitalité culturelle dégagée par les animateurs et la pertinence de leurs actions.

LA JEUNESSE

Il s'agit d'un atout majeur du territoire. Le parc scolaire est très étendu et offre de nombreuses opportunités. De plus, l'art à l'école est un moyen efficace d'exercer l'accès à la culture pour tous. La politique tarifaire doit rester démocratique. L'intégration systématique de la composante "jeunesse" doit rester à l'esprit dans le développement des activités. Cette dimension revêt un caractère urgent, la "jeunesse" est très éphémère... et volatile. La présence grandissante des jeunes dans les processus de création et d'appropriation de l'espace public est une hypothèse de travail que le centre culturel a à cœur de développer.

LE RÉSEAUTAGE

De part son histoire, le centre a une longue expérience des partenariats. Il a développé de nombreuses synergies avec

Martinrou, la bibliothèque, "La Bonne Source", le PCS, l'AMO, le CEC Circomédie, le CPAS, les Collectifs citoyens, la Ville... Le centre culturel a réussi aussi à tisser des liens solides au-delà des frontières communales et provinciales (collectif Basse-Sambre). De plus, la politique de soutien aux associations que le centre a toujours menée, le place aujourd'hui au centre d'un tissu associatif dense. Plus ou moins 70 associations sont membres du centre culturel et participent de fait au rayonnement de celui-ci. Il s'agit d'un réel atout qui doit impérativement être entretenu et consolidé. Le centre culturel, surtout présent "hors les murs", a développé une identité de terrain.

L'INTÉGRATION DES PRIMO-ARRIVANTS

La spécificité démographique de Fleurus impose qu'une attention particulière soit portée à l'accueil des primo-arrivants. Cette dimension doit être intégrée à la fois de manière transversale et verticale à travers toutes les activités du centre,

mais aussi de manière spécifique de façon à mettre en valeur la richesse des apports culturels multiples. Multiplier les actions qui luttent contre le repli sur soi et qui encouragent les échanges, le "vivre ensemble". C'est, de fait un outil pertinent, qui facilite l'accès aux droits culturels. Il s'agit aussi d'un enjeu vital dans le contexte social tendu que nous vivons actuellement. Il s'agit ici bien sûr de défendre les droits culturels, mais aussi la mixité sociale et surtout de réaffirmer haut et fort les valeurs démocratiques prônées par le centre culturel et l'émancipation proposée par l'éducation permanente. Le CC travaille avec les structures existantes tel que le CRIC, le CPAS...

LE FOLKLORE EN QUESTION ?

L'identité d'un territoire est évidemment intimement lié à son histoire. Le folklore est à Fleurus une dimension incontournable. Nous sommes ici dans le domaine de la tradition et l'Histoire. Cette composante très forte est vivante et populaire. Très structurée elle a ses propres codes

et rites dont la caractéristique est la tradition. Elle traverse les âges et les siècles et ne s'interroge pas. Elle s'impose de manière immuable, il faut l'accepter comme telle. Elle est très mobilisatrice et populaire. Elle existait bien avant l'apparition des centres culturels, quelquefois bien avant même l'idée de Fédération Wallonie-Bruxelles, voire même celle de la Belgique... Le centre culturel s'interroge encore sur la façon de s'impliquer dans ce champs, certes fertile, mais déjà très autonome et pas forcément demandeur. Des initiatives novatrices ont bien été menées surtout lors de la cavalcade, (2017 était la 137^{ème} édition) et elles n'ont pas toujours été bien accueillies ou comprises !

Le conseil d'orientation a fait apparaître dans son analyse que le public à atteindre pouvait globalement être assimilé à 3 grands groupes. Les primo-arrivants, les jeunes, et le tout public.

Chaque groupe possède ses propres codes et langages et les outils de communications peuvent différer. Les activités et

la publicité qui leur sera faite devra donc autant que possible être adaptée en fonction des circonstances.

D'autre part, l'analyse fait apparaître le manque d'un lieu central mieux adapté d'où le centre culturel pourrait développer son activité d'une manière participative et citoyenne. Bien qu'il est vrai que le fait que le CC n'a pas eu de lieu jusque maintenant a amené celui-ci à une grande ouverture, un aspect qu'il est bien entendu très intéressant de maintenir.

Devant l'ampleur des tâches et tenant compte des moyens disponibles, la dimension folklorique ne sera pas un enjeu prioritaire. L'autonomie dont font preuve les organisateurs et la dimension traditionnelle n'en font pas un enjeu prioritaire, même s'il participe sans conteste au développement d'une image plutôt positive de la cité.

Le Conseil d'orientation et l'équipe du Centre culturel se sont donc attelés avec

toutes ces données à proposer deux enjeux qui auront pour objectif de rencontrer la majorité des attentes des citoyens.

6. L'EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CA : DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ORIENTATION.

Point 3 : deuxième décision.

Monsieur Olivier Henry rappelle que le nouveau décret impose la mise en place d'un Conseil d'orientation, il passe la parole à Monsieur Fabrice Hermans qui explique aux administrateurs que le Conseil d'orientation a pour première mission de s'impliquer dans l'analyse partagée, première étape à réaliser dans le nouveau processus de reconnaissance, suivant le nouveau décret. Il informe qu'à ce jour 5 réunions préparatoires ont eu lieu et que la liste des candidatures découle de celle-ci.

Monsieur Loïc D'Haeyer est étonné de n'avoir plus d'information sur la composition du Conseil, Monsieur Fabrice Hermans est également étonné, il rappelle que le point a été abordé au CA (après vérification le point suivant était à l'ordre du jour du 29 septembre 2015 « Analyse partagée - implication du CA ») et il rappelle également que trois articles ont paru dans la brochure du Centre Culturel (après vérification dans les brochures 2/2015, 1/2016 et 2/2016) et qu'il y a également eu une info et appel à participer au Conseil d'orientation via la presse. Monsieur Fabrice Hermans précise, également, que le nouveau décret donne plus de place aux personnes extérieures des instances du Centre culturel. Il signale également que le Conseil d'orientation reste ouvert aux personnes qui seraient intéressées de s'impliquer dans le processus de reconnaissance suivant le nouveau décret.

Monsieur Olivier Henry cite les personnes candidates à faire partie du Conseil d'orientation :

FERME DE MARTINROU	Pascale HERS
PCS	Lisou RADAR
LES GUITARES DE FLEURUS	Muriel FIUPPINI
ADMINISTRATEUR	André RULENS
AMO Visa Jeunes	Marc FALISSE
PRIVE	Marino RAGANATO
VIE FEMININE	Sophie LOISSE
AVOUVOS	Elisabeth DECLEVE
CIRCOMEDIE	Jean-Pierre VANDEVANDEL
PHOTO CLUB FLEURUS	David LIPPOLIS
BIBLIOTHEQUES	Sylviane TIREZ
SOVIETBLOEM	Elodie DEHON
FLEURUS CULTURE	Julie D'ADDARIO
CPAS	Bénédicte GOFFAUX
	Fabrice HERMANS
	François DELTENRE
	Olivier HENRY

Et il demande aux administrateurs présents s'ils ont une objection à leur nomination, les Administrateurs présents approuvent toutes les candidatures.

7. EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CA : INVITATION DU PRÉSIDENT DU CO AU SEIN DU CA.

Point 3 : Constitution du Conseil d'orientation – Décision.

Vu les directives du nouveau décret, il y a lieu d'élire un Président afin de représenter le Conseil d'orientation ;

Vu que celui-ci devra siéger au Conseil d'administration, M. Fabrice HERMANS a proposé au Conseil d'orientation réuni en date du 06/09/2017, Mme Pascale HERS et MM David LIPPOLIS, André RULENS, tous trois Membres du CA ;

Vu la décision du CO de soumettre et de solliciter l'accord des trois personnes désignées ci-dessus ;

Vu les contacts téléphoniques initiés par M. Fabrice HERMANS vers Mme Pascale HERS et MM David LIPPOLIS et André RULENS en vue de leur soumettre la décision du CO ;

Considérant les responsabilités et les emplois du temps de M. David LIPPOLIS et Mme Pascale HERS au sein de leurs propres ASBL ;

Vu l'intérêt manifesté par M. André RULENS pour assurer la fonction de Président du Conseil d'orientation ;

Vu l'implication de Mme Harmony JAMOULLE dans la rédaction des procès-verbaux du Centre culturel et l'intérêt qu'elle manifeste au développement du Centre culturel ;

DECIDE :

Article 1^{er} : D'acter la présidence de M. André RULENS au sein du Conseil d'orientation.

Article 2 : D'approuver la candidature de Mme Harmony JAMOULLE au sein du Conseil d'orientation.

F. LES ENJEUX ET MISE EN PLACE DES OPÉRATIONS CULTURELLES

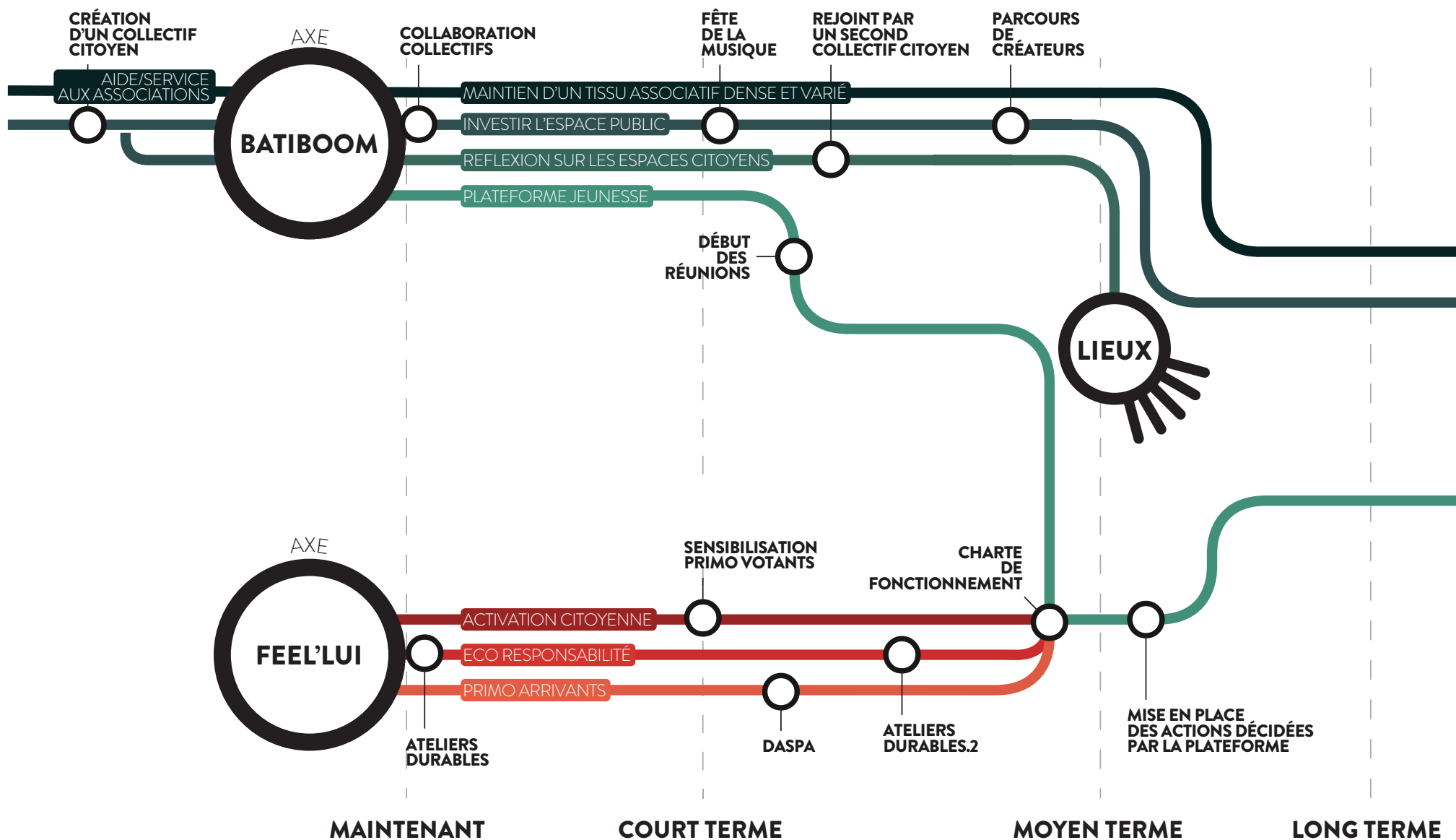
NOUS AVONS FORMULÉ 2 ENJEUX PRINCIPAUX QUI SERONT DÉCLINÉS SUIVANT DIFFÉRENTS AXES. NOTRE CONSEIL DE LECTURE EST D'ABORDER LES ENJEUX PAR LE BIAIS DE NOS GRAPHIQUES ET ENSUITE DE LIRE LES TEXTES S'Y RAPPORTANT.

1. LA CITOYENNETÉ

2. ALTERNATIVE CHROMATIQUE

1. LA CITOYENNETÉ : UN LABO-ATELIER DE REPAIR SOCIETY ?

CITOYENNETÉ “REPAIR SOCIETY”



Dans ce volet, nous aborderons l'ensemble des axes dans lesquels le Centre culturel entend inscrire son action, dans la durée et de manière graduelle. Rome ne s'est pas faite en un jour, Fleurus probablement pas non plus !

Inutile de souligner l'importance de la citoyenneté dans le contexte global d'austérité dans lequel nous vivons. Parmi les urgences, il est impératif de "construire" et de repenser l'idée de la citoyenneté. Forcément multiples pour être solides et représentatifs, les nouveaux projets seront "co-construits". Le Centre culturel va s'attacher à développer des partenariats forts et durables dans lesquels il sera pleinement impliqué, mais pas forcément l'unique pilote.

L'idée de travailler ensemble est centrale à tout ce volet. Pour être pérenne et efficace, mieux vaut être soudés et plusieurs autour d'une même idée, même et surtout si elle dépasse nos ambitions. Le projet de créer, recréer et/ou encourager la citoyen-

neté peut se faire en multipliant les occasions de s'identifier de manière positive. Plusieurs partenaires locaux de différents champs partagent cette même volonté et la perspective d'élaborer de nouvelles chartes, de consolider celles déjà nouées. Cette dimension est très active et inscrite dans le quotidien de l'équipe. Le centre culturel collabore effectivement avec plusieurs collectifs comme Basse-Sambre, Soviet Bloem, Fleurus en transition et des ASBL telles que Martinrou, Circomédie, "La Bonne Source" (bibliothèque),... Ensemble nous élaborons des projets et des activités dont la pertinence est renforcée par nos expériences mutuelles.

C'est ensemble que nous investissons l'espace public et invitons, par nos activités, le public à prendre part aux créations. Les dispositifs, installations, manifestations, exhibitions sont essentiellement organisés en ce sens. L'apport du centre culturel cautionne le caractère démocratique souvent oublié et favorise l'accès à la culture pour tous tant les apports du centre en

termes logistiques sont nombreux, mais elle est toujours bien présente, le centre s'y attache particulièrement.

A travers de nombreux dispositifs, le centre culturel entend porter la réflexion sur les espaces citoyens avec la volonté affichée d'investir d'ici 5 ans un lieu central, alliant citoyens et opérateurs de différents champs, culturels, sociaux, ... En effet, le manque d'un, voire de plusieurs lieux adaptés est une des principales observations faites au sein du CO. Elle semble nécessaire à la pérennité des élans citoyens actuels sur notre entité.

Dans la même idée, le centre ambitionne de participer activement à la création d'une plateforme jeunesse regroupant les principaux acteurs de terrain opérant dans le secteur de l'enfance et de la jeunesse jusqu'au moins de 26 ans.... mais également avec les jeunes eux-mêmes. Grâce à la présence du centre culturel dans le collectif Basse-Sambre, nous pouvons bénéficier du soutien des animateurs de

Fosses-la-ville qui disposent d'une belle expertise en la matière. L'enjeu lié à la jeunesse est forcément une urgence. Fleurus est un nœud scolaire dans la région : deux établissements scolaires secondaires et de nombreuses écoles fondamentales, un Institut secondaire, un Athénée tous situés au centre ville et qui drainent de nombreux jeunes. Bien qu'il y ait deux CEC sur l'entité, il est apparu lors de l'analyse partagée et également dans l'auto-évaluation qu'une structure telle qu'une Maison des jeunes serait une solution. La mise en place de la plate-forme jeunesse sera un lieu de réflexion propice à envisager des actions allant dans ce sens.

Si l'idée de "travailler ensemble" représente un des axes, l'autre axe repose essentiellement sur la "sensibilisation". Autre manière d'aborder l'éducation permanente, la sensibilisation a pour but d'activer, de responsabiliser, de mettre en route des nouveaux réflexes dans les actions culturelles.

La lutte contre les préjugés, bien sûr, mais aussi l'attention toute particulière à intégrer les primo-arrivants au sein des activités, les jeunes, les citoyens, ... et les collectifs. Cet axe sera principalement travaillé autour de 2 idées :

- **LA CITOYENNETÉ ACTIVE, GRÂCE À DES ACTIVITÉS QUI LA STIMULE**
- **L'ÉCO-RESPONSABILITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX COMPORTEMENTS CHOISIS ET RÉFLÉCHIS POUR LES MATIÈRES ENVIRONNEMENTALES, DE CONSOMMATION OU D'ALIMENTATION, POUR NE CITER QUE QUELQUES EXEMPLES.**

Nous posons l'hypothèse qu'une citoyenneté active, un maintien d'un tissu associatif dense et une sensibilisation auprès du public jeune peut apporter des synergies entre les différents publics. La co-construction est l'élaboration concrète de projets

communs, elle résulte donc d'idées évoquées constamment au gré des rencontres et auto-évaluations ce qui conditionne les actions menées dans le futur.

Les opérations culturelles qui sont représentées par les lignes dans nos graphiques sont elles bien définies en fonction de notre analyse partagée et de notre auto-évaluation. Les actions peuvent toujours être remises en question et celles que nous vous proposons sont donc pour la plupart à court et moyen terme.

LISTE DES ACTIONS CULTURELLES

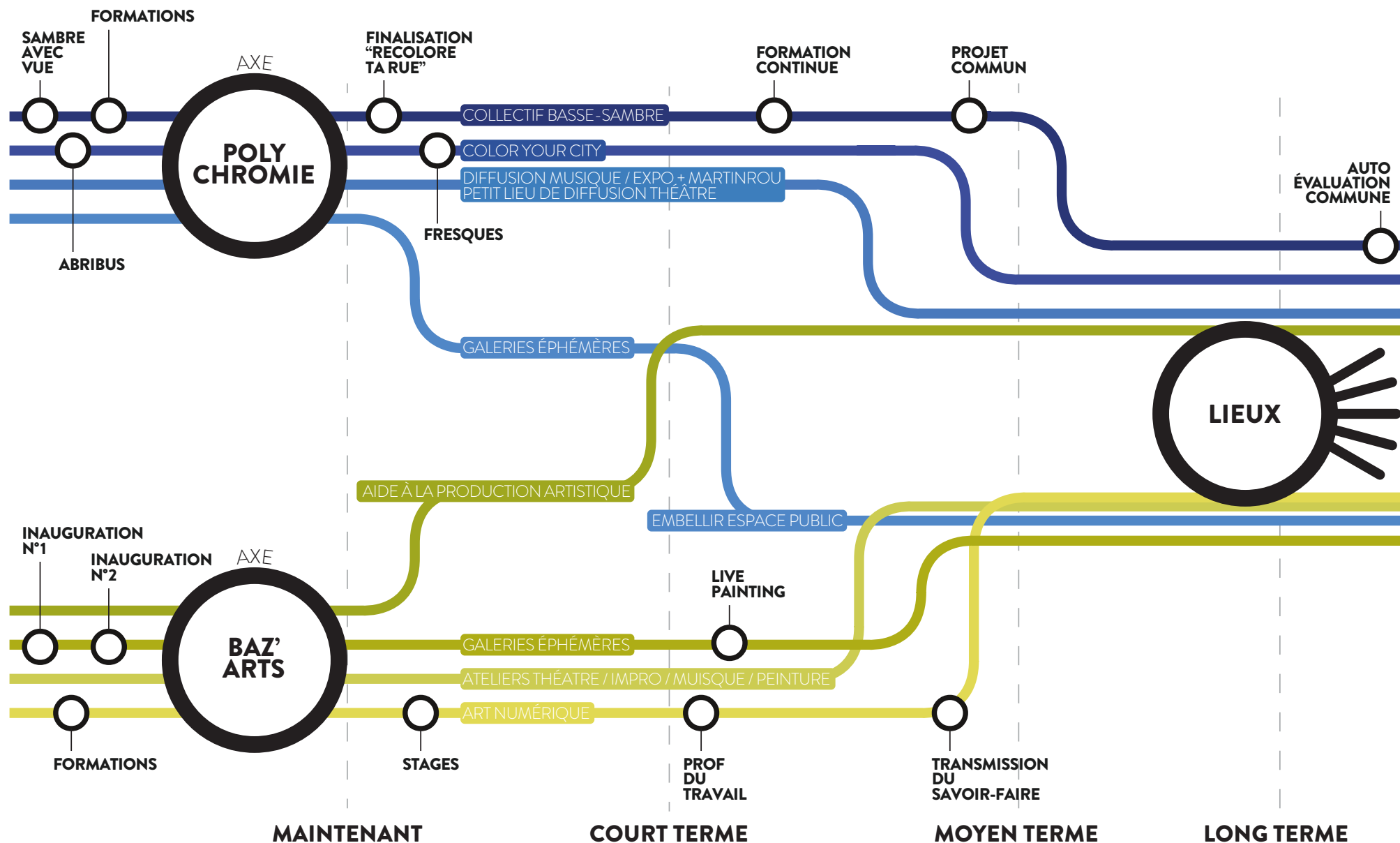
- **Axe co-construction**
- Maintien d'un tissu associatif dense et varié
- Continuité d'un soutien fort aux 70 associations membres du CC
- Collaborations avec les collectifs et investir l'espace public
- Fun Day / Fête de la Musique / Parcours des créateurs / réflexion sur les espaces citoyens
- Plate-forme jeunesse

- Première réunion premier semestre 2018

AXE SENSIBILISATION

- Activation citoyenne
- Action de sensibilisation aux primo-votants septembre 2018 en collaboration avec le PCS et l'AMO Visa Jeunes
- Eco responsabilité
- Atelier durable 2 octobre 2018 "création d'une caravane jardin en collaboration avec le CEC Circomédie
- Primo-arrivants
- Travail avec les classes DASPA de l'Athénée Jourdan avec l'angle du cirque avec le CEC Circomédie et l'AMO Visa Jeunes

2. UNE ALTERNATIVE CHROMATIQUE ... ALTERNATIVE CHROMATIQUE POURQUOI ? LES CHOSES NE SONT-ELLES PAS NOIRES OU BLANCHES ? *



C'est notre déclinaison fleurusienne de l'enjeu qui a été dégagé lors de l'analyse partagée réalisée par le Collectif sur notre bassin de vie qui est la Basse-Sambre. Nous sommes donc toujours dans une forme d'expérimentation et de reconstruction. Il ne s'agit pas d'un caprice de créateur mais d'une volonté affirmée de travailler un langage commun, novateur, co-construit et dont l'intention est l'inclusion de tous les genres et la découverte de nouvelles formes d'expression. Par principe, elle promeut de fait la recherche de nouvelles harmonies, et donc peut être assimilée symboliquement à la mise en pratique des droits culturels pour tous, ... et du mieux vivre ensemble.

Depuis une dizaine d'années, nous avons réalisé un gros travail de réseautage qui nous permet maintenant d'être un point de ralliement pour la plupart des associations et services tant à vocation sociale que culturelle. Nous menons rarement nos projets seuls.

Notre diffusion a également été pensée suivant l'offre déjà existante. Martinrou

CEC et petit lieu de diffusion propose depuis plus de 30 ans une saison théâtrale en plus de ses nombreux ateliers, le CEC Circomédie organise également des ateliers principalement autour du cirque. Nous avons donc développé une diffusion plutôt musicale et des expos d'une part, pour diversifier l'offre aux publics et d'autre part, parce que la musique est généralement un bon moyen d'aller vers les publics jeunes.

En pratique, l'enjeu "alternative chromatique" sera décliné suivant deux axes : la Polychromie et le Baz'arts.

La Polychromie englobe toutes les activités tournant autour des arts plastiques mais aussi la diffusion. L'implication du centre culturel dans le collectif Basse Sambre, avec le projet "colore ta rue", ou les activités organisées dans le cadre de "color your city" témoignent de cette volonté. La diffusion musicale, théâtrale, des arts de la rue et des arts numériques complètent ce volet d'activités, sans ou-

blier bien sûr les galeries éphémères qui occupent les espaces laissés vides par la désertification du centre-ville.

L'axe Baz'arts quant à lui s'attache à développer l'accompagnement et la recherche artistique. Dans cet axe on retrouve l'aide à la production et l'accueil des artistes, les galeries éphémères pour leur dimension "exploratoire" et la mise en contact avec l'art actuel dans des lieux insolites, publics et libres d'accès, là où on ne l'attend pas à priori. Dans cet axe également, on développera la recherche et l'expérimentation des nouvelles techniques, émergentes et novatrices. L'éclosion des arts numériques, du mapping, du V-ging, ...et de toutes les nouvelles formes d'art où la technologie sert l'expression artistique offrent de nombreuses perspectives. Le lien avec la jeunesse est évident et le centre mise beaucoup sur les connaissances que les plus jeunes pourront apporter. Un domaine où ils sont experts et où ils pourront développer une image positive et valorisante de leurs savoirs.

* Pourquoi alternative chromatique

Si nous avons choisi cette appellation c'est pour son analogie évidente avec, à la fois, la couleur et la musique.

L'idée même de travailler la couleur est une hypothèse encourageante et très porteuse. Cet angle d'attaque offre l'énorme avantage que dans ce domaine, il est communément admis, "que les goûts et les couleurs..." alors parlons-en ! Nous avons ici un vecteur très porteur, transgenre, transgénérationnel, voire même transculturel. Un domaine où, dans l'absolu, chacun peut s'exprimer sur ses choix personnels tout en restant ouvert à l'autre. La couleur est également vecteur d'expression des émotions et permet de développer des conditions d'écoute et d'ouverture incontestables.

Du point de vue musical, l'alternative chromatique reflète à merveille la volonté de recherche et d'exploration dans laquelle le centre culturel aime à se positionner. En musique, on distingue l'échelle "

diatonique" de l'échelle "chromatique". De manière très simple, les échelles diatonique et chromatique peuvent être bien visualisées par le clavier d'un piano ; les touches blanches représentent l'échelle diatonique (7 sons qui se reproduisent sur différentes octaves successives à distance de tons et de demi-tons) et l'ensemble des touches blanches et noires représentent l'échelle chromatique (12 sons qui se reproduisent sur différentes octaves successives à distance de demi-tons). Elles sont donc inégalement réparties en ce qui concerne l'échelle diatonique et également réparties en ce qui concerne l'échelle chromatique. Il existe une norme, iso, qui est établie. Un bon "la" fait 440 hertz. Aussi étrange que cela puisse paraître, la légende raconte que ce serait Hitler, qui jouait en 440 hertz qui a imposé à tous les orchestres allemands de s'accorder sur cette fréquence... qui des années plus tard serait devenue la norme.

L'échelle chromatique est composée de 12 sons... mais également répartis. C'est la juste répartition

des richesses. L'oreille peut y ressentir un espèce de flou tonal, les notes ne semblent pas aussi nettes que dans l'échelle diatonique. Néanmoins, l'échelle chromatique a l'énorme avantage d'être "atonale" c'est-à-dire que les sons sont les mêmes quelles que soient les gammes. De manière imagée, l'échelle diatonique est "numérique" le son évolue comme un escalier, avec des paliers, alors que l'échelle chromatique est plus "analogique" et complètement "naturelle". On peut pousser le chromatisme jusqu'à ne plus enfermer les sons dans des cases, notes ou frettes ; il existe une infinie quantité de variations entre deux demi tons. On peut dire que le chromatisme est un peu l'espérance des instruments de musique.

LISTE DES ACTIONS CULTURELLES

AXE POLYCHROMIE

- Collectif Basse-Sambre
- Finalisation de "recolore ta rue" mai 2018 / Formation entraînement mental janvier 2019
- Color your city
- Finalisation des dernières aubettes de bus 2018 avec le service des travaux de la ville et le PCS
- Projet de fresques 2018 avec le Mon toit Fleurusien, le PCS et l'AMO
- Investir le quartier de la gare (qui va accueillir la gare de l'aéroport de Brussel South)
- Diffusion
Maintien d'une diffusion résonnée avec Martinrou et les autres associations qui proposent des spectacles et expos. Faire évoluer notre festival "Nuit du Blues" en collaboration avec l'ASBL Jardin de l'Odyssée Se servir de la diffusion pour appuyer notre premier enjeu.
- Galeries Ephémères

Réinvestir de nouvelles vitrines via une action stickers, dernier trimestre 2018 avec le Collectif Soviet Bloem

AXE BAZ'ARTS

- Aide à la production
- Continuer le soutien aux artistes locaux et particulièrement aux jeunes créateurs (show- cases, enregistrements live, expos,...)
- Galeries Ephémères
Exposer principalement de l'art actuel
- Ateliers divers
Maintenir notre soutien aux ateliers répétitions, ateliers arts plastiques, théâtre et impro et mettre en avant leurs réalisations.
- Art numérique
Continuer nos expérimentations lors d'événements et créer des work shop autour du mapping avec le réseau que nous avons constitué.

3. EXTRAIT DU PV DU CA



Conseil d'administration de l'Asbl Fleurus Culture Réunion du 11 décembre 2017.

La réunion est ouverte à 18h30 et présidée par Monsieur Olivier HENRY.

Présents : M. Olivier HENRY, Président ;

~~M. Philippe SPRUMONT~~ (excusé), Secrétaire ;

Mmes Melina CACCIATORE, ~~Passale HERS~~, Fabienne HOCQ, Ingrid VANDEVARENTE, Christiane VASSART, Administratrices, Mrs Frans CALET, Luc CARTON, Emile CODUTI, ~~Roland DENDAL~~, Loïc D'HAeyer, Marc FALISSE, ~~François HEVET~~, Lucien FONTAINE, Gérard GOFFIN, David LIPPOLIS (excusé), Claude MASSAUX, ~~André RUEENS~~ (excusé), Administrateurs.

Invité : M. Fabrice HERMANS, Animateur-Directeur ;

(...)

Point 4 : Approbation des enjeux définis par le Centre Culturel dans le cadre du nouveau décret – Décision.

Monsieur Fabrice Hermans fait part de l'avancement de la rédaction du dossier programme, il informe le CA de l'aide reçue par Cécile Paul (Cesep) via une formation obtenue dans le cadre du Collectif Basse-Sambre qui permet au CC qui n'ont pas encore rentré leur contrat programme d'obtenir un suivi individuel.

Une première rencontre nous a permis de conforter notre vision d'ensemble du dossier ainsi que les enjeux dégagés suite à l'analyse partagée et le travail du CO.

Voici une petite présentation de ceux-ci avec déjà les grandes lignes des actions culturelles à mener.

Premier Enjeux « Citoyenneté repair society » ou « Citoyenneté repère de société »

Avec deux approches différentes :

1/ La Co construction

Axe 1 (ou action culturelle) : Restituer l'espace public aux citoyens.

Action menée avec les collectifs citoyens (Soviet Bloem et Fleurusien en transition)

Axe 2 : Réflexion sur les espaces publics en expérimentant des synergies entre Public/privé/individus.

Création d'un ou de lieux citoyens.

Axe 3 : Création d'une plateforme jeunesse (CC, bibliothèque, AMO, PCS, établissements scolaires, jeunes...).

2/ Sensibilisation

Axe 1 : Plateforme jeunesse (mise en place des actions réfléchi au sein de la plateforme)

Axe 2 : Ateliers durables (public primaire)

Axe 3 : Conseil communal des enfants

Axe 4 : Daspa (sensibilisation des jeunes primo arrivant)

Second enjeux « Alternative chromatique

1/ Essai chromatique

Axe 1 : Recolore ta rue (action commune au sein du Collectif Basse-Sambre)

Travail sur le bassin de vie, échanges, réseautage des compétences, formations...

- Axe 2 : Color your city (mené en collaboration avec le service travaux et le PCS)
- Déjà réalisé abris de bus, bus des quartier, projet avenir fresques, médiation culturelle
- Axe 3 : Diffusion
- Axe 4 : Galeries Ephémères (embellir l'espace public, redynamiser le centre-ville)
- 2/ Aide à la création
- Axe 1 : Aide à la production artistique (showcase, enregistrement live, résidence, impro...)
- Axe 2 : Galeries Ephémères (lieu d'exposition art actuel)
- Axe 3 : Ateliers (musique, art plastique)
- Axe 4 : Art numérique (mapping)

Monsieur Loïc D'Haeyer informe que concernant le lieu citoyen il est important que la ville soit informée car elle pourrait être un partenaire sur ce projet, il signale également que concernant des éventuelles actions de sensibilisation citoyenne concernant le vote et les élections, la bibliothèque est un partenaire possible et que concernant la classe DASPA de l'Athénée, le CRIC peut également en être un également.

(...)

L'Animateur-Directeur,

Fabrice HERMANS.

G. LA DÉMARCHE D'AUTO-ÉVALUATION CONTINUE

COMMENT ALLONS-NOUS PROCÉDER
POUR AUTO-ÉVALUER NOS OPÉRATIONS CULTURELLES
ET ALIMENTER L'ANALYSE PARTAGÉE CONTINUE ?

L'AUTO-ÉVALUATION SERA
À CONSTRUIRE PETIT À PETIT
DE MANIÈRE EXPLORATOIRE AVEC
LE CO, L'ÉQUIPE, LES PARTENAIRES
ET LE PUBLIC.

Nous pensons de manière générale nous appuyer sur quelques principes de base :

- **SE BASER SUR DES CRITÈRES QUANTITATIFS ET QUALITATIFS**
- **EVALUER DE MANIÈRE RÉGULIÈRE PENDANT LA PÉRIODE DU CONTRAT PROGRAMME**
- **CHOISIR QUELQUES QUESTIONS D'ÉVALUATION EN PARTICULIER**
- **TROUVER DES INDICATEURS**
- **IDENTIFIER DES MOMENTS ET TRAVAILLER PAR SATURATION**
- **UTILISER NOS PROPRES**

OUTILS OU VECTEURS, NOTAMMENT CEUX QUI ONT BIEN FONCTIONNÉ LORS DE L'ANALYSE PARTAGÉE

A titre d'exemple, nous pourrions débiter en 2020-2021 de la manière suivante :

Concernant les critères quantitatifs nous pourrions nous poser les questions suivantes :

Qui est touché par
nos opérations culturelles ?

Age
Milieu socio-culturel
D'où vient-il
Public mixte

Comment a-t'il été touché ?
Par le CC directement
A travers nos partenariats
Par nos décentralisations

Quels sont les lieux investis ?
Lieux classiques (salle...)
Lieux extérieurs
Lieux improbables

Avec quels partenaires ?
De notre entité
De notre bassin de vie
De l'extérieur

CONCERNANT LES CRITÈRES QUALITATIFS :

Nous pourrions déterminer deux thèmes qui sont des paris que nous aimerions atteindre suivant les enjeux et les opérations culturelles mis en place.

Le premier pourrait tourner autour de la citoyenneté et plus particulièrement sur l'investigation de l'espace public et de la création de lieux citoyens.

Est-ce que les participants à nos activités ont le sentiment qu'ils s'investissent dans la vie citoyenne et est-ce que l'action culturelle mise en place est un bon levier ?

Quels processus, dynamiques participatifs ont été mis en place ?

Est-ce que les participants à nos activités ont le sentiment qu'ils s'investissent dans la vie citoyenne et est-ce que l'action culturelle mise en place est un bon levier ?

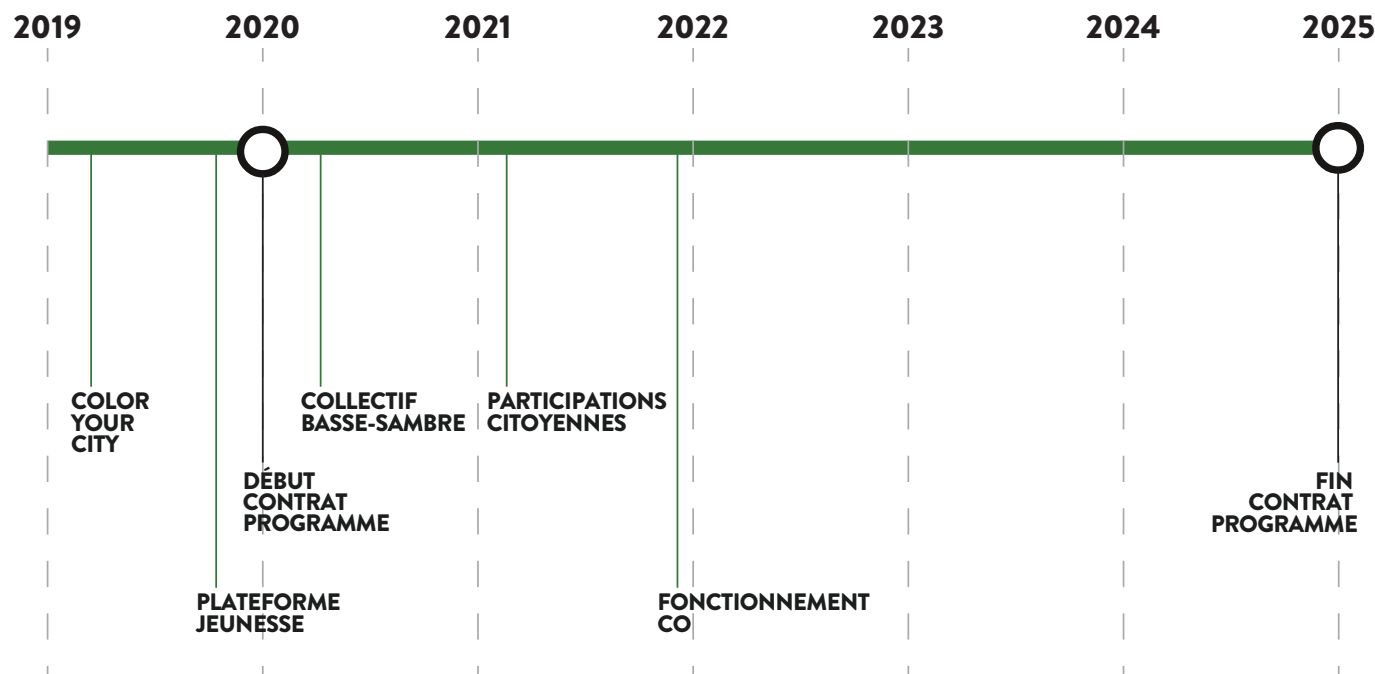
Le second pourrait être en lien avec notre enjeux "Alternative chromatique" et sera plus que probablement commun à l'ensemble du Collectif Bass Sambre.

Est-ce que nos opérations liées à cet enjeu ont redonné de la fierté, ont changé la représentation que les citoyens ont de Fleurus et plus généralement de la Basse Sambre ?

Quelles propositions culturelles, artistiques ont été choisies ont été plus pertinentes que d'autres ?

Pour ces questions quelques indicateurs peuvent être utilisés :
Difficultés rencontrées
Leviers

PROPOSITION D'AUTO-ÉVALUATION CONTINUE



Nous pensons qu'il est important que le CO s'investisse dans le processus et la méthodologie de l'auto-évaluation continue, nous avons donc mis un point à l'ordre du jour du dernier CO qui s'est réuni le 24 avril 2018 en voici un extrait :

PV CO DU 24 AVRIL 2018

Cette réunion s'est tenue dans nos locaux

ORDRE DU JOUR :

Relecture des enjeux et opérations culturelles.

Réflexion et approbation des méthodes de l'auto-évaluation continue.

Divers

Sont présents : André, Frans, Elodie, Muriel, Fabrice

Excusés : Pascale, Lisou, Olivier, Elisabeth, Harmony, Delphine, François, Marino

POINT 2/ RÉFLEXION ET APPROBATION DES MÉTHODES DE L'AUTO-ÉVALUATION CONTINUE.

Fabrice explique que suite à la dernière journée de formation qui était consacrée à l'auto-évaluation continue, il avait un document de base pour aborder ce point avec les membres du CO (document ci-dessous)

FABRICE DÉTAILLE LES PRINCIPES DE BASE :

SE BASER SUR DES CRITÈRES QUANTITATIFS ET QUALITATIFS

Il est clair que dans des matières culturelles qui touchent à l'humain, le qualitatif a autant, voir plus d'importance que le quantitatif. Même si ce dernier critère peut également être important si le questionnaire et les indicateurs sont bien travaillés.

ÉVALUER DE MANIÈRE RÉGULIÈRE PENDANT LA PÉRIODE DU CONTRAT PROGRAMME.

C'est un conseil que nous avons reçu et qui semble être très pertinent. Il sera un bon

moteur pour alimenter le travail du CO.

CHOISIR QUELQUES QUESTIONS D'ÉVALUATION EN PARTICULIER

Comme dans l'exemple repris dans le document de base, il va de soi qu'ils seront en adéquation avec nos enjeux, publics,... Nos paris en fin de compte.

TROUVER DES INDICATEURS

Il est Important de déterminer des indicateurs tant quantitatif que qualitatif

IDENTIFIER DES MOMENTS ET TRAVAILLER PAR SATURATION

Choisir des moments propices est également important pour déterminer le public qui sera touché. Si les résultats deviennent trop identiques, il est plus intéressant d'évaluer d'autres activités.

UTILISER NOS PROPRES OUTILS OU VECTEURS À SAVOIR CULTURELS, ARTISTIQUES ET SYMBOLIQUES.

Il est plus simple d'utiliser des outils et vecteurs que nous maîtrisons ou pour lesquels nous avons déjà remarqué leur efficacité.

FABRICE RAPPELLE

L'ARTICLE 90 DU DÉCRET :

Le conseil d'orientation procède à l'auto-évaluation continue du projet d'action culturelle. Il contribue notamment au rapport général d'auto-évaluation visé aux articles 81 et 82 et participe à l'analyse partagée visée à l'article 19.

Il propose donc de co-construire au sein du CO la méthodologie et les outils que nous allons utiliser pour auto-évaluer nos opérations culturelles et si ceux-ci rencontrent bien les enjeux que nous avons fixés.

A titre exemplatif en 2019 le CO pourrait évaluer un projet dans chacun de nos enjeux lors de deux réunions minimums.

Enjeux 1 : la création de la plate forme jeunesse

Enjeux 2 : Color your City

Suivant l'intérêt et la demande un accompagnement pourrait être proposé aux membres du CO.

André trouve que les bases proposées semblent intéressantes et que l'on peut en tenir compte pour commencer les réflexions autour de l'auto-évaluation. Frans pour sa part a un peu difficile de jongler

avec toutes ces notions. Fabrice le rassure, c'est tout à fait normal ce n'est pas toujours évident même pour des personnes travaillant dans le secteur. Il propose de prévoir la venue de personnes ressources pour avoir des visions plus concrètes. Il pense entre autre à Bernard du CC de Fosse-la-Ville qui est lui déjà dans cette phase, également à Cécile Paul formatrice au Cesep. Elodie pense également à des bibliothécaires qui sont déjà reconnus et qui, eux aussi, doivent auto-évaluer leur premier plan quinquennal. Elle propose qu'un travail d'une cellule du CO plus réduite, avec les membres intéressés soit entrepris. Fabrice pense que c'est une piste intéressante car il pointe quelques personnes qui utilisent ou qui devront utiliser l'auto-évaluation, comme Muriel (PSC), Marino (AMO), Lisou, Pascale et David (CEC) par exemple. Il reviendrait ainsi vers le CO des propositions concrètes.

L'IDÉE PLAÎT AUX MEMBRES PRÉSENTS.

Elodie propose qu'outre les publics, on pourrait également auto-évaluer les partenariats. André trouve l'idée intéressante vu qu'ils sont très nombreux et font partie des pratiques mises en avant par le CC. Concernant les outils, Fabrice propose dans un premier temps d'utiliser entre autres, la vidéo pour garder des traces et pouvoir s'en servir pour alimenter nos réflexions.

Nous décidons donc d'agir dans ce sens. Fabrice va proposer dans le courrier qui va accompagner l'envoi de ce PV, de faire appel aux membres du CO qui veulent faire partie de la cellule d'auto-évaluation continue. Il rappelle qu'il envoie toujours les PV à toutes les personnes qui avaient été pressenties pour qu'elles puissent toujours nous rejoindre si elles le souhaitent.